
L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



L'honorable Michel-E.-G.-Alain Chartier de Lotbinière

Orateur (président) de l'Assemblée législative du Bas-Canada (1793-97) ; réclama hautement l'usage officiel de la langue française en parlement.

Une nouvelle carte du Canada

L'honorable Secrétaire de la Province, M. R. Roy, a récemment donné des instructions pour la confection d'une carte du Canada. Cette carte, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, sera exécutée avec grand soin en vue des écoles. Le gouvernement la distribuera dans toutes les municipalités pour la rentrée des classes en septembre 1907. Voilà une mesure très pratique : elle vaut mieux que toutes les théories irréalisables.

A propos d'une prime viagère

Nous avons déjà annoncé que Mlle Dubeau et autres institutrices avaient adressé une requête au gouvernement demandant une gratification viagère pour les institutrices qui abandonnent l'enseignement après vingt-cinq années de carrière.

Malgré sa bonne volonté, le gouvernement ne peut résoudre maintenant cette question. On est donc prié de cesser toute correspondance à ce sujet, avec les autorités.

Déjà, le gouvernement paye des primes :

- 1° Aux institutrices qui se distinguent dans l'enseignement ;
- 2° Aux institutrices qui sont dans l'enseignement depuis quinze ou vingt ans.

En outre, le gouvernement, chaque année, se charge des frais occasionnés par les conférences pédagogiques de MM. les inspecteurs d'écoles et par les conférences diocésaines.

Si nous ajoutons l'envoi de *L'Enseignement Primaire* à toutes les écoles, et les récompenses accordées aux municipalités scolaires qui paient au moins cent piastres aux institutrices, nous avons une idée exacte des nombreux encouragements accordés directement au personnel enseignant par le gouvernement de Québec.

Souvenir historique

L'historien F.-X Garneau s'est éteint le 2 février 1865, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois.

Comme on devait s'y attendre, la mort de M. Garneau a été celle d'un vrai chrétien. Il a supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'est préparé au moment suprême, et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN.

Québec 1866.

PENSÉE

Les enfants aiment à être traités en personnes raisonnables : il faut entretenir en eux cette espèce de fierté.

MME DE MAINTENON.

PEDAGOGIE

Nos livres classiques

Dans une autre page de la présente livraison, nous publions, sous le titre de *Nouveautés pédagogiques*, des notes intéressantes communiquées par les éditeurs de certains manuels scolaires qui seront incessamment livrés au public.

Nous nous réjouissons à la pensée que bientôt nos écoles primaires seront pourvues de livres de classe canadiens. Le temps est arrivé pour les catholiques de la province de Québec, de songer à donner à leurs enfants, par l'entremise *du livre*, une éducation bien canadienne et franchement chrétienne.

Nous ne saurions donc trop encourager les professeurs et les instituteurs, qui ont pour eux l'expérience, la science et le talent, à mettre leur plume au service de notre enseignement qui, jusqu'ici, s'est trop souvent vu dans la nécessité d'offrir à notre jeunesse une nourriture intellectuelle composée en grande partie d'aliments étrangers.

N'oublions pas que l'éducation a pour objet *de former l'âme de l'enfant*. Si donc nous employons à cette formation des *idées*, des *pensées* et des *exemples* qui n'ont aucun point de contact avec l'âme canadienne-française, il en résultera que la génération de demain sera affligée d'une mentalité plutôt étrangère que canadienne.

Ici, dans notre heureux pays, et plus particulièrement dans la province de Québec, nous ne séparons pas la Patrie de la Religion. La Religion fait absolument partie de notre trésor national : elle en est comme le joyau, suivant un vénérable évêque. La Religion a été mêlée à tous les faits importants de l'histoire du Canada, depuis le jour où Jacques Cartier planta une croix dans la baie de Gaspé jusqu'aux premières années de la domination anglaise, époque angoissante d'où nous sommes sortis triomphants, grâce au zèle et au patriotisme de notre généreux clergé. Et même depuis ce temps déjà loin, la Religion a soutenu notre nationalité, l'a guidée avec tendresse et défendue au besoin contre les ennemis du dedans, et ceux du dehors.

Comprend-on que tout, dans nos écoles primaires, doit rappeler ce fait historique qu'il serait criminel de laisser ignorer à nos enfants, nos successeurs de demain.

Néanmoins, si nous continuons à importer d'Europe une notable partie de nos livres d'école, il arrivera que par notre incurie, nous aurons tué tout sentiment réellement patriotique dans l'âme de nos fils et de nos filles.

De plus, inutile de le taire, la France passe par une crise morale épouvantable. Aussi, sa production pédagogique, considérable et attrayante, est-elle déjà mauvaise ; et l'on peut prévoir que sous la poussée violente de l'impiété haineuse qui couvre notre ancienne mère-patrie comme une lèpre, la librairie classique française sera perverse avant longtemps.

Il n'est donc pas superflu de songer à nous protéger contre l'importation de livres qui n'ont rien de commun avec nos aspirations religieuses et nationales. Déjà, dans cette revue, nous avons mis nos lecteurs en garde contre certaines grammaires imprimées en France qui, de *neutres* qu'elles étaient, ont été transformées en manuels *sectaires*. Afin de *suivre le courant*, les éditeurs parisiens altèrent le texte des ouvrages, et effacent avec soin toutes les traces chrétiennes qui se retrouvent çà et là dans les manuels anciens.

Lisez plutôt ce qu'*Une Maîtresse d'école bretonne* écrit au Noël du 20 décembre 1906 :

« L'éditeur Belin ne s'est pas arrêté en si bon chemin ! Le petit *Livre de lecture et d'instruction pour l'adolescent*, cours élémentaire, 2e semestre, par G. Bruno, a subi la même épuration que le *Tour de la France par deux enfants*. Le chapitre dangereux intitulé : *La prière du matin*, a disparu. Socrate, dans les leçons de morale, est devenu le modèle présenté en exemple, etc. Il est inutile de multiplier les citations, de souligner toutes les preuves de cet esprit sectaire, aussi étroit que niais, qui préside dorénavant à la formation de la nouvelle génération. La nuance de ces livres, très à la portée des enfants, était cependant d'un christianisme bien modéré, et l'on sentait déjà un goût affadi de philosophie neutre dans le programme en tête du petit livre et qui a aussi disparu. « L'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu, telles que les lui révèle sa conscience ». Ce vague spiritualisme était encore trop pour ces Messieurs de la libre-pensée.

« Un livre analogue au *Tour de la France*, très bien fait et moins répandu, est *Petit Jean*, par Ch. Jeannet, ill. cart., 1 fr. 50, chez Delagrave, 15, rue Soufflot : il pourrait rendre service dans les écoles chrétiennes. »

Nous avons sous les yeux un nouveau *cours d'histoire de France* publié à Paris chez Henry Paulin et Cie. Les auteurs, MM. Naudy et Rascol, ont le soin de déclarer dans l'*Avertissement* que leur manuel « est résolument

laïque. » On sait quel sens a ce dernier mot en France, par le temps qui court.

C'est donc un devoir tout à la fois national et religieux qui s'impose aux éducateurs canadiens-français : doter nos écoles de livres canadiens et catholiques. Certes, nous savons que les malheureux catholiques de France luttent avec un courage admirable ; que malgré la dureté des circonstances ils fournissent encore aux quelques écoles qu'ils peuvent soutenir, d'excellents livres scolaires. Mais il n'en reste pas moins vrai que ces manuels, excellents au point de vue de la doctrine, ne conviennent nullement au Canada, dont ils ne mentionnent pas même le nom. Et, d'ailleurs, l'on sait que les mauvais livres s'exportent plus facilement que les bons.

Que les instituteurs Canadiens soient donc de plus en plus sur leur garde à l'égard des publications qui nous seront envoyées de France. N'encourageons que ce qui porte ostensiblement l'étiquette catholique.

Et avant longtemps, espérons-le, grâce à l'encouragement intelligent du personnel enseignant, chez nous, nos écoles trouveront tout ce qui leur faut sur les rives du Saint-Laurent.

C.-J. MAGNAN.



Le Surintendant de l'Instruction publique à l'École normale de Rimouski

Jeudi, le 13 décembre, l'honorable Boucher de La Bruère était à Rimouski, en visite officielle à l'École normale des filles, ouverte en cet endroit au mois de septembre dernier. Après avoir, le matin, visité le local affecté aux diverses fins de cette école, le pensionnat et le monastère des religieuses Ursulines qui tiennent cette maison, monsieur le Surintendant se rendit, dans l'après-midi, à la salle de réception, où tout le personnel dirigeant et les élèves de l'École normale devaient lui souhaiter officiellement la bienvenue. Monseigneur Blais, l'évêque de Rimouski, accompagnait monsieur le Surintendant, et le clergé ainsi que tous les professionnels de la ville se pressaient à leur suite à l'intérieur du cloître qui s'ouvrit pour la circonstance.

Durant cette petite séance d'une heure, monsieur le Surintendant put se rendre compte que l'œuvre nouvellement établie à Rimouski est venue en son temps, et le travail qui s'est déjà fait là lui a prouvé que le conseil de l'Instruction publique et le gouvernement, en fondant cette maison et en en assurant l'existence, ont fait une œuvre d'intelligence et de patriotisme.

On connaît généralement peu en haut lieu ce que possède de ressources cet immense territoire qui forme le diocèse de Rimouski, compris entre Fraserville et Gaspé et s'étendant depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Maine et au Nouveau-Brunswick. C'est un pays d'avenir que les faveurs publiques n'ont guère permis jusqu'à présent de développer rapidement ; son sol, essentiellement colonisable, peut recevoir plusieurs milliers de colons qui serviront de trait-d'union entre les divers groupes français disséminés dans le Maine, le Madawaska, l'Acadie et sur les bords du Saint-Laurent.

L'école normale de Rimouski, située au chef-lieu de ce diocèse, offre le centre le plus favorable pour les besoins de la population actuelle et pour subvenir aux besoins nouveaux qui suivront l'œuvre de la colonisation. Malgré la bonne volonté déployée pour la cause de l'instruction, étant donnée la multiplication prodigieuse des enfants dans ces centres de colonisation, les ouvriers manquaient à l'enseignement primaire, où la formation des maîtresses était incomplète. Chaque année, le Département de l'Instruction publique devait accorder une foule de dispenses pour l'enseignement sans brevet. Monseigneur l'évêque de Rimouski crut le moment bon pour soumettre cette cause d'intérêt général, qui était aussi la sienne, à la considération du conseil de l'Instruction publique et du gouvernement. Ceux-ci eurent le bon sens pratique de comprendre cette idée dont la réalisation prenait l'importance d'une œuvre nationale : partout Monseigneur Blais trouva d'encourageantes adhésions à son projet. On ouvrit donc une école normale de filles à Rimouski. Aussitôt cinquante jeunes filles s'y précipitèrent et vingt-cinq autres y auraient obtenu leur entrée si le gouvernement avait pu multiplier les bourses accordées aux élèves de cette maison.

Cinquante élèves : c'est un bon nombre pour la première année, surtout quand on considère que les Ursulines ont déjà leurs pensionnaires et que plusieurs communautés du diocèse, qui préparent les jeunes filles aux examens du bureau des examinateurs, n'ont pas subi de pertes dans la quantité de leurs pensionnaires. Tout le monde était surpris : le gouvernement mettait à la disposition de la nouvelle école normale, trente bourses, dans l'espérance que les années futures fourniraient assez d'élèves pour les occuper toutes. Nous pourtant, qui connaissons les besoins de cette région et le goût qu'on y entretient pour l'instruction, nous n'en avons eu nulle surprise : nous prédisons même que ce nombre augmentera.

Si maintenant nous faisons réflexion que cette institution est confiée à la direction des Dames Ursulines, nous sommes encore en droit de présumer qu'elle fera œuvre bonne et fructueuse. Cette communauté est trop bien connue dans le pays depuis ses origines, pour qu'il soit nécessaire de faire ressortir le zèle prudent de ses membres, leur expérience pédagogique et leur habileté dans la formation complète de la jeune fille. « Les Ursulines, dit monsieur le Surintendant dans sa réponse aux élèves, les Ursulines, au berceau de la colonie, furent les premières éducatrices du peuple canadien. Elles ont des traditions qu'elles ne sauraient méconnaître, elles ont un passé chargé de mérites et, depuis deux siècles et demi, elles ont donné la mesure de leur intelligence, de leur savoir et de leur dévouement. » Elles sont aidées dans cette œuvre par un professeur formé à l'École normale de Québec, qui depuis vingt-cinq années enseigne avec un dévouement et un succès que le public et les autorités ont su reconnaître en maintes circonstances, et par un principal bien au courant des choses de l'instruction et de l'éducation, et qui, par son zèle, son activité et sa prudence, est en état d'utiliser avec succès les excellents éléments mis à sa disposition.

Aussi pouvons-nous dire à l'avance, sans crainte d'être démenti par l'expérience de l'avenir, que l'école normale de Rimouski saura répondre à l'attente des familles et du gouvernement.

Déjà, dans son inspection officielle, monsieur le Surintendant a pu constater le bien accompli dans cette maison. A part un bien petit nombre d'élèves qui ont préalablement reçu une première formation dans quelque communauté religieuse, la presque totalité de ces jeunes filles sortent des écoles primaires de la campagne, très peu en état par conséquent, après trois mois d'un premier travail sérieux, d'offrir d'amples satisfactions à l'auditoire de choix qui était accouru ce jour-là pour les apprécier. Cependant au témoignage unanime des assistants, tout, dans l'exécution du programme, était marqué à ce coin de distinction, d'aisance, d'aimable simplicité, qui fait reconnaître la main des habiles maîtresses qui ont préparé ce travail.

Les autorités qui ont fondé cette maison, les maîtres et maîtresses qui la dirigent, les parents qui lui confient leurs enfants, les amis qui s'y intéressent peuvent donc être fiers du travail déjà fait en si peu de temps, et former de belles espérances pour le progrès de l'éducation dont ces élèves seront les promotrices au sortir de cette institution.

Ajoutons que monsieur le Surintendant a pu se rendre compte de l'intelligente exécution du programme dans l'enseignement. Nous mentionnerons en particulier la classe de dessin qu'il put examiner plus en détail, parce qu'il y trouva les élèves appliquées à leur travail lorsqu'il visita les salles. Comme pour toutes les autres matières, du reste, l'étude du dessin se fait ici dans le but pédagogique que ne doivent jamais perdre de vue les jeunes filles destinées à l'enseignement : dessin à main levée et sur des objets en nature. On cherche moins à favoriser une vocation artistique qu'à développer « un art éducatif, usuel et pratique » en exerçant la faculté d'observation et donnant une large part à l'éducation du sens de la vue, à la réflexion et à l'initiative personnelle. En suivant les pages des cahiers, depuis la première où se lisent les tracés craintifs d'une main inexercée reproduisant les contours des objets les plus simples, jusqu'aux dernières pages qui contiennent des dessins de perspective, on a pu se rendre compte de la marche progressive d'exercices bien gradués que suivent les élèves, et de la transformation sensible qui s'est opérée chez elles pendant ces trois mois de travail.

Dans certaines parties de cette contrée, spécialement dans la péninsule gaspésienne, quelques écoles ont besoin de titulaires anglais ; même plusieurs familles canadiennes-françaises tiennent à procurer à leurs enfants une bonne connaissance de la langue anglaise ; et, depuis quelques années, on a pris, dans ce but, l'habitude de diriger les filles dans les couvents des autres provinces, comme Memramcook et Halifax. Pour répondre à ces besoins et fournir aux parents la satisfaction qu'ils sont en droit d'attendre, les Dames Ursulines se sont assurées, pour leur pensionnat et l'école normale, les services d'une institutrice parlant exclusivement l'anglais ; et bien que leurs conventions envers le gouvernement ne les y obligent pas, elles ont cependant voulu établir un cours régulier d'enseignement dans cette langue, de manière que plusieurs élèves de l'école normale pourront dès cette année, obtenir leur brevet dans les deux langues.

De plus, convaincues de l'importance pour tout le monde, mais pour une région agricole en particulier, d'un bon cours d'économie domestique et de connaissances solides sur le travail de la ferme, les autorités de l'école normale prennent un soin spécial, autant que le permet le temps consacré aux matières obligatoires du programme, à faire comprendre à leurs élèves, la nécessité, pour la femme de toute condition, de savoir mettre la main à tous les détails du ménage, de pouvoir tenir son potager et cultiver son jardin, et l'importance pour une institutrice, de posséder ces connaissances pour en faire bénéficier les enfants de la campagne.

Profitant de l'établissement d'un cours d'horticulture dont est chargée une des religieuses, on complètera les notions théoriques par une application pratique qui se fera au printemps dans un jardin destiné à cette fin. Nous serons heureux de voir l'école normale de Rimouski réussir à faire comprendre aux élèves que la bonne éducation puisée au couvent, en développant leur intelligence et leur cœur, ne doit pas les déclasser, mais seulement les engager à mieux remplir au foyer les détails des devoirs quotidiens, dans la

situation même où la Providence les a placées. Ces jeunes filles, devenues institutrices, sauront aussi faire apprécier aux enfants qu'elles seront chargées d'instruire, la noblesse de l'état de leurs parents, et leur inspirer l'amour et le respect de leur condition.

Enfin la disposition des classes et des salles, où la lumière entre à flots, et où l'air en abondance se renouvelle facilement par une ventilation soignée ; l'exquise propreté et la bonne température qui règnent dans toute la maison, semblent avoir laissé la meilleure impression à Monsieur le Surintendant qui en exprima sa satisfaction dans des termes non équivoques.

De cette visite, il ressort que l'école normale des filles de Rimouski est venue dans un temps opportun pour répondre à un besoin pressant d'une vaste région, et qu'elle fournit à ceux qui ont eu à cœur sa fondation, des motifs d'espérer que son œuvre répondra à l'attente générale. Ceux qui sont placés à la tête de cette institution comprennent l'importance de l'œuvre qui leur est confiée et, en travaillant au bien particulier de la région, ils visent aussi à donner à tous les vrais amis de l'éducation, nouvelle raison de répéter bien haut : « Honneur à la province de Québec. » Il ressort enfin que les enfants de cette région ne sont pas plus mal doués que ceux des autres parties de la province, et que dirigés par des maîtres habiles, soutenus par d'efficaces encouragements, ils peuvent fournir leur apport au bien commun de l'instruction et de l'éducation.

Le diocèse de Rimouski qui semble si bien comprendre dès le commencement l'importance de cette maison, saura sans doute l'encourager en y envoyant un grand nombre d'élèves. En agissant ainsi, les parents répondront aux vues des autorités qui l'ont fondée, assureront à leurs enfants une bonne formation pédagogique et contribueront au progrès de la saine instruction et de la bonne éducation.

J.-A.-M.

De la manière de faire une leçon

La préparation de la classe a pour effet de rendre nos leçons substantielles. Mais cela ne suffit pas. Voici le moment venu de faire la leçon. Prenons garde, nous sommes en classe, en face d'une assemblée : il ne s'agit pas de donner une répétition à cet élève d'abord, puis à celui-là, enfin à cet autre. Il n'y a pas de place à l'école pour l'enseignement individuel : l'enseignement collectif seul est possible, je veux dire un enseignement qui s'adresse à tous les élèves d'un même cours, en même temps, qui les intéresse tous, qui les stimule tous.

Pour donner avec fruit l'enseignement collectif, placez-vous juste en face de vos élèves, que ceux-ci aient leurs yeux fixés sur vos yeux. D'une manière générale, vous n'avez pas de livre en mains, eux non plus (excepté bien

entendu pour la leçon de lecture), car, si vous vous servez d'un livre, vous êtes prisonnier de ce livre, vous n'êtes plus libres de vos mouvements, vous ne menez plus la leçon comme vous voulez, vous n'êtes plus le maître ; et, si vos élèves ont un livre, ils regardent ce livre et non vous, ils sont les disciples du livre, ils ne sont plus vos élèves. Maîtres et élèves doivent se regarder pendant toute la leçon : par leurs yeux passe comme un courant qui les unit ; si ce courant est interrompu, il n'y a plus de leçon. Donc pas de livres pendant la classe, vous devez posséder assez bien votre sujet pour l'exposer sans secours étrangers. C'est après la classe que maîtres et élèves se serviront de livres, les uns pour préparer la leçon du lendemain, les autres pour revoir celle de la veille. De toutes manières, il doit y avoir une étroite relation entre le livre choisi et l'enseignement donné.

Comment exposerez-vous votre sujet ? Vous ne l'exposerez pas d'une manière continue. Vous ne garderez pas la parole pendant un quart d'heure, ni même pendant dix minutes. Vous ne parlerez pas *ex professo*. Vous ne ferez pas un cours. Vous causerez. Vous causerez avec vos élèves, familièrement, sans prétention, le plus simplement et le plus clairement possible, en prenant bien garde de ne pas employer de grands mots, de ne pas faire des grandes phrases. Vous causerez sur un ton très doux, de manière à mettre à l'aise vos jeunes auditeurs et à provoquer leurs réponses. Car il faut que vos élèves parlent : cela est absolument nécessaire. S'ils restent muets, votre leçon est manquée : ils n'en retiendront rien ; s'ils sont passifs, toute votre activité aura été épuisée en pure perte : ils n'en profiteront pas. Faites en sorte que vos élèves prennent une part active à la leçon : vous entendez bien, il le faut. Il faut qu'ils fassent un effort personnel : sans cet effort pas d'assimilation, pas de progrès. Classe muette, classe morte. Elèves passifs, élèves nuls. Réagissons, rendons notre classe vivante, animée, utile. Ce qui importe, ce n'est pas ce que nous faisons mais ce que nous faisons faire. Interrogeons, questionnons, assurons-nous que nos élèves nous comprennent et nous suivent peu à peu dans notre démonstration. Et il n'est pas si difficile qu'on le pense de causer avec des élèves. Ils ne demandent qu'à parler. Essayez, vous verrez. Il ne s'agit pas, bien entendu, de les laisser parler au hasard ; vous dirigerez la causerie, vous la conduirez comme vous l'entendrez et où vous voudrez ; vous ne cesserez pas un instant d'être le maître ; mais au lieu de parler à des bancs, vous parlerez à des élèves, c'est-à-dire à des êtres intelligents, raisonnables, capables de vous comprendre, chez qui vous provoquez la réflexion personnelle.

Pour faire vos leçons, vous vous servirez du tableau noir. Le tableau noir est l'instrument indispensable de l'enseignement collectif. Ce qui est écrit au tableau noir frappe tous les regards. C'est par le tableau noir qu'on fixe l'attention générale. Ayez donc souvent la craie à la main : c'est avec le bâton de craie que vous instruirez. Faites au tableau noir vos leçons de dessin : ne laissez pas entre les mains de vos élèves de ces cahiers méthodes qui empêchent absolument l'enseignement collectif. Faites au tableau noir vos leçons d'écriture ; ne laissez pas entre les mains de vos élèves de ces ca-

liers modèles, cahiers méthodes, tout cela est bon pour le maître, peut-être, mais tout cela ne vaut rien pour les écoliers. Faites au tableau, Mesdames, vos leçons de couture ; le programme officiel, publié par le ministère, porte que « chaque leçon de couture donnera lieu à des démonstrations collectives au tableau. » A plus forte raison, mesdames et messieurs, faites au tableau noir vos leçons d'histoire, vos cartes de géographie, le plan de vos leçons de morale et d'instruction civique. Servez-vous beaucoup du tableau noir pour l'enseignement de l'orthographe : vous savez que l'orthographe s'enseigne surtout par les yeux.

Ainsi, nous sommes, je pense, d'accord sur la manière de faire une leçon : vous donnerez un enseignement collectif, vous le donnerez au tableau noir ; vous le donnerez en causant, je veux dire en faisant causer les élèves ; vous ne vous payerez pas de mots, vous éviterez les phrases, vous irez aux faits, vous montrerez les objets eux-mêmes. Ne parlez que pour dire quelque chose.

Quand vos explications auront été bien comprises, faites-les répéter par une élève d'abord, puis par une autre, puis par un groupe d'élèves. Usez de la lecture collective après la lecture individuelle, de la récitation collective après la récitation individuelle. Vous comprenez bien ce que j'entends par là ? Il ne s'agit pas de ces réponses collectives qui partent au hasard de tous les points de la classe et qui, se croisant en route, arrivent aux oreilles du maître sous la forme désagréable d'un murmure inintelligible : cela, c'est du désordre, c'est de l'indiscipline, c'est du temps perdu, c'est de la routine. Je veux parler de ces exercices collectifs à haute voix, réglés par le maître lui-même, mesurés par lui, rythmés en quelque sorte par lui, exécutés avec ensemble sous sa direction immédiate, sous son commandement, sur son geste. Ces exercices sont très beaux, souvent même harmonieux, en tout cas très utiles. Les enfants y acquièrent le sentiment de la mesure, de l'ordre, de la discipline, ils y voient une image de la beauté. Je sais tel de ces exercices de lecture ou de récitation collective qui, comme un chant, m'ont ému profondément.

(D'après une circulaire de M. Doliveux, inspecteur d'académie de l'Oise.)

(L'ÉCOLE FRANÇAISE)



Vers le passé

Sous le titre : *Femmes du Canada*, Laure Conan a publié de fort intéressantes pages dans *Le Rosaire* de décembre dernier. Voici la première partie de ce beau travail :

LES URSULINES

Au Canada les religieuses enseignantes ont précédé les défricheurs.

Champlain venait de mourir et le frêle berceau de la Nouvelle-France était encore tout environné de forêts, quand les Ursulines arrivèrent à Québec avec une jeune dame d'Alençon. Sur les bords affreusement sauvages du Saint-Laurent, ces femmes admirables venaient allumer un foyer de lumière chrétienne. Elles espéraient attirer les cruels indigènes à l'Évangile ; par la force de la charité elles comptaient les donner à l'Église, à la civilisation, et ce n'est pas seulement l'héroïsme de la foi et de l'abnégation qui consacre leur mémoire, c'est aussi la gloire du courage. Les Français qui étaient comme perdus au milieu de la barbarie, accueillirent les religieuses avec une joie et un enthousiasme indescriptibles. Elles débarquèrent au son des canons, des tambours et des fifres, et tombant à genoux, baisèrent la terre de leur sauvage patrie d'adoption. Aucune habitation n'avait pu être préparée d'avance. On logea les Ursulines dans un chétif petit magasin, et avec les enfants qu'il y avait alors à Québec, on leur amena les néophytes huronnes. Les religieuses se mirent immédiatement à l'étude de dialectes du pays ; et tant que les naturels n'eurent pas déserté les centres de civilisation, elles se dévouèrent aux petites sauvagesses comme aux petites françaises.

Le jour de l'arrivée des Ursulines, le gouverneur, M. de Montmagny, leur « avait départi et distribué six arpents de terre ou environ, en nature de bois, en la ville de Québec. » Au printemps de 1641, les défrichements étaient assez avancés pour qu'on se mit à bâtir, et au mois de novembre 1642, les Ursulines entrèrent dans leur monastère. « Il y restait à faire plus qu'il n'y avait de fait, » et elles pensèrent mourir de froid. Cependant ni les souffrances, ni l'insécurité où il fallait vivre, ne purent ébranler leur constance. Ce qu'elles avaient osé entreprendre, elles surent l'accomplir. Alors que la pauvreté était si grande dans la colonie, elles virent deux fois le feu consumer tout ce qu'elles possédaient. Mais les pires désastres semblaient accroître leur ardeur. Au lendemain des incendies, sans asile, sans pain, presque sans vêtements, elles reprenaient leur œuvre d'éducatrices ; et si l'éducation est la communication de l'intime, que n'ont-elles pas déposé au fond des cœurs de foi robuste, de saine vigueur, d'héroïque vaillance.

Ces religieuses qui nous apparaissent tout illuminées de surnaturel, avaient plus à cœur que personne l'affermissement de la colonie. Lorsque les continuels périls s'aggravaient, que tout semblait perdu : « Mon Dieu », s'écriait une de ces saintes femmes qui s'offraient sans cesse en victime pour le pays, « effacez mon nom du livre de vie, plutôt que de permettre la destruction de la Nouvelle-France. » « Il n'y a que Dieu qui empêche les sauvages de voir comme nous sommes peu nombreux et comme il leur serait facile de nous anéantir, » écrivait l'illustre et vénérable Marie de l'Incarnation.

En 1660, quand les cinq tribus iroquoises s'unirent pour en finir avec les Français, la même religieuse écrivait après cinq mortelles semaines d'alarmes et d'angoisses : « Je n'ai pas vu qu'aucune de nous eut été hors de sa tranquillité. »

Ces sublimes femmes ne purent faire aux féroces indigènes tout le bien qu'elles avaient rêvé, mais elles firent un immense bien à la colonie et, plus que les gouverneurs et les intendants, contribuèrent à la façonner. « C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus utiles », écrivait Marie de l'Incarnation ; « il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains. » Pour assurer à ces enfants le bienfait d'une bonne éducation, on ne reculait devant aucune difficulté, et de l'Acadie, du Détroit, de la Louisiane, ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français, envoyaient leurs filles aux Ursulines. Qu'il nous soit permis d'ajouter que tous les étrangers, qui visitèrent le pays à cette époque, font des Canadiennes le plus complet éloge. Energiques dans les périls, dures à la peine et au travail, ne répugnant en général à aucun ouvrage, elles n'en étaient pas moins, disent-ils, de vraies dames françaises par l'éducation et les manières. Très hospitalières, elles excellaient à veiller leur pauvreté sous un air d'aisance. C'est du Canada que Charlevoix écrivait en 1720 : « Nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque surtout aucun accent. » Sur ce point, les témoignages abondent. D'après Charlevoix, on trouvait à Québec, en 1720, un petit monde choisi où rien ne manquait de ce qui peut rendre une société agréable. « L'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous, » dit-il, « et la rusticité, soit dans les façons, soit dans le langage, n'est pas même connue dans les campagnes reculées. » Si l'on ajoute que cette population si remarquable pour son urbanité, l'était encore plus par sa foi religieuse, son patriotisme, sa moralité, son courage, il faut bien convenir que jamais femmes n'ont mieux compris, mieux rempli leur rôle que les femmes de la Nouvelle-France. Car, comme l'a écrit le regretté M. Rameau, — le premier Français qui se soit sérieusement occupé de nous, — à l'époque de la conquête, il y avait sur les bords du Saint-Laurent « un peuple d'élite auquel rien n'a manqué que la fortune et le concours de la mère-patrie. »

Le général Murray, qui avait vu les Canadiens sur les champs de bataille, leur témoigna toujours un grand respect. Accusé de les favoriser, il répondit : « Je me glorifie d'avoir fait tout en mon pouvoir pour gagner à mon royal maître l'affection de ce brave et généreux peuple. » C'est dans l'église des Ursulines que Montcalm fut inhumé après la bataille des Plaines. « Notre église, dont le toit et le plancher avaient été en plusieurs endroits traversés par des boulets, se trouvait cependant la seule en état d'abriter un peu convenablement les restes du héros, » dit l'*Histoire des Ursulines*. « Ce fut le soir même du 14, vers les neuf heures, que se fit la cérémonie funèbre : les ténèbres et le silence planaient tristement sur les ruines de la cité, pendant que défilaient du château Saint-Louis aux Ursulines, le lugubre cortège, composé du clergé, des officiers civils et militaires auxquels se joignirent, chemin faisant, les hommes, les femmes et les enfants qui erraient ça et là au milieu des décombres. Les cloches restèrent muettes, le canon ne résonna point et les clairons furent sans adieu pour le plus vaillant des soldats. Mais quelle scène à l'intérieur de la chapelle ! Les sanglots comprimés jusque-là éclatèrent. » Il semblait qu'avec la dépouille du grand vaincu on ensevelissait tout l'avenir et la vie même de la patrie.

Après la prise de Québec, les blessés anglais encombrèrent longtemps le monastère. Le généreux soin que les religieuses en prirent leur valut l'estime et la bienveillance du général Murray. Il mit les Ursulines à la solde du roi d'Angleterre et

tous les jours fit servir à chacune une ration. La misère était partout à son comble. Un grand nombre de familles furent plusieurs mois sans voir du pain, et pour ajouter à tous les maux de la guerre, la banqueroute du gouvernement français fit perdre aux Canadiens quarante millions de francs. Pour ces abandonnés qui avaient tout sacrifié à la défense du pays, ce fut la ruine dans toute son horreur, et, désespérant de l'avenir, beaucoup de familles s'embarquèrent pour la France. « Il semblait au peuple canadien », dit *l'Histoire des Ursulines*, « qu'il était ce navire détaché de ses ancrs, battu par la tempête, dont les pièces disjointes s'en vont bientôt une à une à la dérive. »

Cependant, à peine déchargées des blessés, les religieuses ouvrirent leurs classes. Françaises de sentiment et de pensée, elles surent s'élever au-dessus des amertumes du présent et des inquiétudes de l'avenir. Dans les événements, elles voyaient l'action de la Providence, et tout en versant de nobles larmes, elles mirent admirablement en pratique cette maxime de leur grande Marie de l'Incarnation : « Quand on s'est donné à Dieu, il faut le suivre où il veut et se perdre dans sa sainte volonté. » La dignité et la sagesse de leur conduite leur concilièrent tout d'abord les autorités nouvelles. On leur laissa la plus entière liberté de continuer leur œuvre. Mais la lutte contre la pauvreté fut rude et longue, et une gêne plus amère s'ajouta bientôt à toutes les autres. La politique britannique prohibait sévèrement l'importation des livres français. Il en résulta une disette qui fut pour les Ursulines, comme pour tous les corps enseignants, un sujet d'inquiétude et de tristesse (1). Les livres anglais ne manquaient pas, mais on fut quelque temps sans savoir s'en servir, et avec la religion on voulait conserver la langue des aïeux.

Il y a presque deux siècles que le pensionnat sauvage s'est fermé, mais le pensionnat français va toujours grandissant. En 1830, pour s'accommoder aux besoins de la société, les Ursulines mirent sur le même pied l'enseignement de l'anglais et du français. Depuis, de tous les points du Canada et des États-Unis, on afflue vers le vieux monastère, l'institution scolaire la plus ancienne de tout le continent. Il y a longtemps que la race britannique est largement représentée dans le personnel de la communauté, mais les Ursulines n'en restent pas moins gardiennes incorruptibles des traditions nationales.

(A suivre)

(1) « Les grammaires françaises étaient tellement rares, qu'il n'y en avait qu'une pour l'externat : elle était placée sur un pupitre au milieu de la chambre ; la page ouverte était retenue par un cadre de bois ; chaque élève allait à tour de rôle apprendre la leçon du jour, et la maîtresse seule avait la permission de tourner les feuilles du livre respecté.—HISTOIRE DES URSULINES.



HYGIENE

Des soins de la bouche

Monsieur le directeur,

Dans un de nos articles précédents, nous avons parlé des soins que l'on doit donner à sa bouche. Cette question est d'une importance si grande que nous y reviendrons aujourd'hui.

Il est absolument indispensable que nous donnions à notre bouche les soins les plus méticuleux. La bouche, cette ouverture anfractueuse aux multiples recoins, est le milieu le plus propice à la décomposition et à la fermentation des matières qui peuvent y séjourner. Ces matières sont des parcelles d'aliments, fragments de fruits, etc., qui se fixent dans les replis des muqueuses, dans les interstices dentaires, dans les anfractuosités des glandes amygdaliennes et autres. Ces particules d'aliments ou de fruits, filaments de muscles, etc., rencontrent dans la bouche les conditions les plus propices à la décomposition et à la fermentation : chaleur uniforme, humidité, réaction alcaline et toute la flore microbienne.

Le produit de cette décomposition est une matière liquiescente toxique, infecte, qui vicie l'haleine, brûle les sucs nécessaires à la digestion, occasionne des poussées purulentes dans les glandes amygdales, et cause une infinité d'autres désordres.—Une foule de dyspepsies, d'embarras gastriques, intoxications alimentaires, n'ont pas d'autres causes que ces défauts de soins de la bouche.

Si la bouche est un milieu très propice à la décomposition rapide des diverses matières qui peuvent y séjourner, c'est aussi un centre très favorable à la culture d'un très grand nombre de familles microbiennes.

Nous avons, en effet, dans la bouche, et en permanence, des légions de germes qui croissent et se développent avec une rapidité d'autant plus grande que les soins que l'on donne à cet organe sont moins assidus.

Parmi ces germes, comptons les bacilles de la tuberculose, pneumonie, de la grippe, de dyphérie, de la fièvre typhoïde, etc., qui sont là, toujours prêts à fondre sur l'organe qu'ils menacent à y semer la dévastation et la mort, dès que cet organe, pour une raison ou pour une autre, aura perdu quelques-uns de ses moyens de défense.

Chacun de nos organes est muni de merveilleuses armes défensives qui les mettent à l'abri des atteintes des germes microbiens ; mais une foule de circonstances peuvent à un moment donné, amoindrir ou annihiler l'efficacité de ces armées et c'est alors que nous tombons victimes de ces ennemis invisibles qui nous guettent sans cesse.

Le maintien d'une bonne santé dépend donc, dans une large mesure des soins que l'on donnera à sa bouche.—Ces soins sont simples et faciles. Ils consistent dans des lavages de la bouche, curage des dents et un rinçage de toute la cavité, au moins deux fois par jour, le matin et le soir. Le lavage se fait avec une solution légèrement antiseptique que l'on introduit avec force dans les coins de la bouche. Le nettoyage des dents se fait, après chaque repas, au moyen d'un cure-dents et le rinçage se fait avec de grandes quantités d'eau bouillie.

Il y a sur le marché, une foule de préparations hygiéniques pour la bouche. Il faut les choisir avec soin. La brosse devra être d'une bonne qualité et très propre.

Ces soins bien entendus font partie d'une bonne éducation et personne ne devrait les ignorer.

J.-G. PARADIS, M. D.

Montmagny, janvier 1907.

L'enseignement agricole dans la Province de Québec

Sous ce titre, M. Emile Castel a publié dans la *Revue Canadienne* du mois d'octobre 1906, une étude considérable dont nous détachons le passage suivant :

Au degré préparatoire, l'école paroissiale tendra à faire aimer plutôt qu'à enseigner l'agriculture. Dans la plupart des pays qui les ont employés, les « livres d'agriculture », manuels scolaires de l'art ou du métier agricole, n'ont pas répondu à l'attente des autorités. Un mouvement assez général tend à y substituer des « notions élémentaires des sciences » se rattachant à l'agriculture. L'Etat de New-York a même inauguré avec succès dans ses écoles rurales un système de « nature study », qui se recommande à l'attention des amis de l'enseignement agricole.

A rapprocher de ce qui précède ce qu'écrivait en même temps dans le *Nationalist*, le Révérend Frère Liguori, de l'École d'agriculture d'Oka :

« Comment inculquer à nos jeunes générations l'amour de la terre, les y attacher et, en quelque sorte, les fanatiser pour tout ce qui s'y rapporte ? »

« Par l'enseignement à l'école primaire d'abord, surtout à l'école primaire rurale où tout devrait tendre à diriger les élèves vers l'agriculture et à les y préparer. L'esprit de l'école rurale devrait être tel qu'en la quittant les hommes de demain se dirigeraient naturellement et avec confiance, avec enthousiasme, vers l'exploitation intelligente du sol, en passant, si faire se peut, par une école plus spéciale d'agriculture.

Mais comment l'école élémentaire atteindra-t-elle ce but ? Voyons ce qui s'est fait à cet égard dans l'Etat de New-York : « La classe agricole, aux Etats-Unis, écrit Edward F. Adams (1), avait depuis un certain nombre d'années une vague idée que l'école primaire, peut d'une certaine façon contribuer à rendre aux enfants la culture à la fois plus attrayante et plus profitable, et de la sorte enrayer dans une certaine mesure l'exode des jeunes ruraux vers la ville, où la plupart d'entre eux perdent toute chance d'arriver jamais à une vie indépendante. On parlait donc, faute d'une meilleure expression, d'introduire l'agriculture dans l'école rurale et quelquefois de la nécessité d'un « livre de classe » pour les élèves. L'école rurale peut être utile à cette fin ; elle l'est en certains pays, mais, ajoute Adams, ce n'est point par l'établissement d'un cours régulier, et aucun livre de classe n'est nécessaire aux élèves à cette fin. Destiné à des enfants de 6 à 15 ans, l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire doit se resreindre à ce que, d'une part, des enfants de cet âge sont capables de comprendre, et que d'autre part, on pourra leur enseigner dans les limites du temps susceptible d'être consacré à cette matière, sans nuire aux parties essentielles du pro-

(1) *The Modern Farmer*, by Edward F. Adams, N. J. Stone & Co., San Francisco 1899.

gramme scolaire. L'enfance est le moment d'emmagasiner des faits. Tout fait ayant éveillé et fixé l'attention de l'enfant ne sera jamais oublié. L'étude de l'agriculture à l'école primaire, ou autrement dit l'*Etude de la Nature*, est une étude de faits. Et voici comment son organisateur dans l'Etat de New-York, L. H. Bailey, (1) répond à cette question : « — Qu'est-ce que l'*Etude de la Nature*? C'est l'étude des choses qu'on a sous les yeux, en vue d'en tirer de justes conclusions. Ce n'est pas l'étude d'une science comme la Botanique, l'Entomologie, la Géologie, etc. Elle prend les choses qui sont sous la main et s'efforce de les comprendre sans référer aux classifications systématiques ou aux rapports des objets entre eux. De même que les objets qui nous environnent, elle ne s'astreint à aucun ordre ni système. Elle est entièrement indépendante des définitions ou des explications des livres. Elle est donc toute naturelle. Elle exerce simplement l'œil et l'esprit à voir et à comprendre les choses ordinaires de la vie, et elle a pour résultat direct non pas tant l'acquisition du savoir que l'établissement d'une sympathie vivace pour tout ce qui nous entoure. »

« Ses meilleurs sujets sont les choses qu'on rencontre le plus souvent. Aujourd'hui une pierre, demain un rameau, un oiseau, un insecte, une feuille, une fleur. L'enfant, l'élève même de l'école modèle s'intéresse d'abord aux choses qui n'ont point besoin d'être analysées, ni commuées en des formes nouvelles ou transformées en problèmes. D'où il suit que les questions de chimie ou de physique sont pour la plupart impropres aux leçons de début dans l'étude de la nature. Des êtres animés comme les oiseaux, les insectes, les mammifères, intéresseront davantage les enfants et par suite semblent particulièrement appropriés à cet enseignement ; mais il peut être difficile de se procurer en temps voulu des spécimens en bonne condition ; il est plus facile de se procurer des plantes ; elles répondent donc mieux au but ; mais il faudrait bien se garder d'exclure pour cela les animaux et les minéraux. »

« Si les objets à étudier se présentent dans la nature sans ordre bien défini, les méthodes d'enseignement auront le même caractère. Pas de programme arrêté d'avance, pas de cours réguliers, pas d'heures fixes. Il suffit d'apporter en classe chaque jour quelque objet approprié, et de le soumettre à l'examen des élèves. Ce sont eux qui font le travail ; ils examinent la chose, en expliquent la structure et la signification. Ces exercices doivent être courts, ne jamais excéder 15 minutes. Jamais les élèves ne doivent les considérer comme exercices de mémoire, donc pas de récitation. C'est plutôt une diversion, un exercice de repos toutes les fois que les élèves commencent à se montrer distraits. Dix minutes par jour, durant un trimestre, de bonne et rapide étude directe des plantes, par exemple, vaudront mieux que tout un manuel de botanique. Ces petits intermèdes rendront plus facile aux élèves l'étude de leurs autres leçons. On conseille aussi d'emmener les enfants en promenade dans les bois, dans les champs, au bord des ruisseaux et des lacs, et d'attirer leur attention sur ce qui se présente aux yeux d'intéressant. »

La difficulté au début est de trouver des instituteurs initiés à cette méthode. Aussi, dans l'Etat de New-York a-t-on commencé par travailler à former les maîtres au moyen de conventions spéciales et d'une série de petits bulletins appropriés, etc. Et en attendant cette formation, l'Université Cornell a fourni des professeurs ambulants, qui ont pris charge d'un certain nombre d'écoles. La même chose s'est faite en

(1) *The Modern Farmer*, Appendice C.

Allemagne. Elle pourrait encore se faire ici. Quelle que soit d'ailleurs la forme à donner à cet enseignement, il faudrait toujours y préparer les maîtres. On se rappelle ce que, dans une magistrale étude parue ici même en février 1904, M. J.-C. Cha-pais nous prédisait des résultats de l'enseignement agronomique à l'Université :

« De ces chaires agronomiques, foyers de concentration de la science agricole, l'on verra alors cette science s'écouler et se distribuer là où son influence est nécessaire. Les instituteurs, devenus maîtres de cette partie importante de l'enseignement à donner aux jeunes enfants de la campagne et comprenant bien, surtout, le grand rôle que joue l'agriculture dans la société, au point de vue des desseins de la Providence, inculqueront facilement à leurs élèves, et leur respect pour l'agriculture et les notions de cette grande science qu'ils posséderont. »

S'il est vrai qu'au degré élémentaire, comme l'a écrit Bailey, l'école primaire ne puisse pas plus enseigner l'agriculture que le droit, la mécanique, etc., et doive borner ses ambitions à « intéresser l'enfant davantage à la vie rurale » soit par l'étude de la nature, soit au moyen du tableau mural, soit encore par le jardin scolaire, qui à l'heureuse initiative de M. O.-E. Dalairé, s'introduit paisiblement dans notre Province, n'est-il pas permis d'espérer, toujours avec le même auteur, que l'école primaire rurale, du degré supérieur, « comprendra bientôt l'immensité des ressources dont elle est environnée en matériel d'illustrations qui, habilement utilisé, ferait de l'étude de l'agriculture un des articles les plus importants du programme scolaire. Dans « L'École de l'avenir » nous voyons en effet chaque ferme du voisinage transformée en une leçon de choses de réussite ou d'insuccès. « Quelle raison, dit Bailey, empêcherait les élèves d'apprendre pourquoi et comment tel cultivateur réussit dans la culture des fruits, tel autre dans la production du lait, etc., aussi bien qu'ils apprennent les noms des caps et des montagnes, les dates historiques, etc. Et quel est le bon cultivateur qui ne se ferait un plaisir d'expliquer aux élèves ses opérations de culture ? C'est à peu près ce qui se pratique depuis dix ans, à l'École des Frères de l'instruction chrétienne de Ducey (Basse Normandie) (1).

On commence d'ailleurs aux Etats-Unis dans quelques écoles concentrées ainsi que dans quelques High Schools, à introduire dans le programme l'enseignement de l'agriculture comme leçons de choses à l'aide de tableaux, de quelques expériences simples et de visites dans les fermes du voisinage. (2)

(1) 18ème rapport de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec, page 153. Un exemplaire de ce rapport pourra être envoyé à quiconque en fera la demande au secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, St-Hyacinthe, Qué.

(2) The use of Illustrative material in Teaching Agriculture in Rural Schools. By Dick J. Crosby, of the Office of Experiment Stations. Pp. ii, 257-274, pls. 3, figs. 10. (Extract No. 382) Price 5 cts., postage 1 ct. Address to Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington, D. C.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Comment enseigner le catéchisme à l'école primaire (1)*(Suite)*

CONFÉRENCE DONNÉE DEVANT LA CONVENTION DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES
DU DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES (août 1906)*Par M. le Chanoine H. Baril, V. G., aumônier des Dames Ursulines*

Nous avons parlé des qualités que doit avoir le catéchiste. Examinons maintenant les résultats pratiques auxquels son enseignement doit tendre, et les sentiments qu'il doit s'efforcer de développer dans l'âme des enfants. C'est la seconde question qui ressort, avons-nous dit, du sujet que nous étudions maintenant.

La fin des commandements, dit l'apôtre saint Paul, c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère et vraie. (1 Tim. I. 5.) C'est aussi conséquemment la fin de l'enseignement religieux, et vous entrevoyez dans ces paroles le but que vous devez vous proposer dans vos leçons de catéchisme. Inspirer l'amour de Dieu par dessus toutes choses et l'amour du prochain comme soi-même : c'est réaliser le dessein et tous les désirs du divin Maître. La charité est son commandement de prédilection et le signe distinctif de ses vrais disciples. Mais la charité appelle et suppose d'autres vertus. Ce n'est pas un amour purement philosophique et rationnel dont se contenterait notre Dieu qui lui-même nous a aimés d'un amour éternel. La charité est une vertu essentiellement surnaturelle, à laquelle nous n'arrivons que par une grâce surnaturelle, et par une connaissance surnaturelle de Dieu et de ses infinies perfections. Elle a sa racine dans la vraie foi ; l'espérance chrétienne en est la compagne inséparable, et toutes les trois forment cette trinité de vertus dites théologiques, dont la charité est la reine parce qu'elle commande à toutes et qu'elle aura le privilège d'une durée sans fin dans le ciel.

Il faut faire aimer Dieu ; il faut apprendre aux enfants à espérer en lui et à se confier en sa paternelle Providence. Mais pour que ces vertus s'établissent solidement dans les âmes, je n'hésite pas à vous dire, Mesdames, qu'il faut plus particulièrement, et comme objet immédiat de votre enseignement, vous appliquer à les fortifier dans la foi, et à cultiver en elles le véritable esprit de foi. La foi est le principe de la vie surnaturelle ; ce que la racine est à l'arbre, le fondement à l'édifice, la foi l'est par rapport à la vie chrétienne, et c'est dans ce sens tout à fait catholique que l'apôtre a pu dire que le juste vit dans la foi. Celui qui n'a pas de foi n'a pas de religion, et la vie surnaturelle, qui seule conduit au ciel, n'est pas en lui. Celui qui n'a que peu de foi ne remplit ses devoirs qu'avec négligence ; il en omet un grand nombre et trop souvent des plus importants. Mais celui dont la foi est vive, agissante et suffisamment éclairée, sera comme cet arbre décrit par le psalmiste, qui est planté au bord des eaux, et en qui on trouve toujours des fruits au temps de la mois-

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1907.

son. Les saints ont été par excellence des hommes de foi. Quelle magnifique et abondante floraison de vertus n'admirons-nous pas dans ces légions de confesseurs, de vierges, d'apôtres et de martyrs dont la vie jette un si vif éclat dans les Annales de la Sainte Eglise.

Notre société contemporaine souffre d'un mal terrible et ce mal paraît aller toujours grandissant. L'esprit d'erreur qui l'a envahie depuis plus d'un siècle, se montre avec un caractère distinctif et tout particulièrement dangereux : c'est l'incrédulité et la tendance à l'incrédulité. Cette incrédulité, fruit de l'orgueil, est portée si loin, qu'elle ne s'attaque plus seulement à quelques dogmes en particulier, mais à tout le système de la révélation. Bien plus, les principes mêmes et les lois de la raison naturelle en ont subi une profonde atteinte. L'esprit d'incrédulité a pour première conséquence de faire négliger l'étude de la religion et de conduire ainsi à une désastreuse ignorance. Le peu de foi qui y restait disparaît bientôt, et la vie chrétienne arrive fatalement à la ruine. Ainsi le mal va toujours s'aggravant. Ceux qui veulent rester catholiques ne descendent pas jusqu'au fond de l'abîme. Mais combien n'y en a-t-il pas qui, sans peut-être s'en rendre bien compte, subissent l'influence de cet esprit directement opposé à celui du christianisme. Ils se prévalent de leur titre de catholiques ; ils protestent de leurs bons sentiments ; mais trop souvent aussi ils parlent et agissent comme s'ils ne croyaient pas à la révélation et à la divinité de l'Eglise. Que d'opinions et d'affirmations hasardées, soit dans les conversations privées, soit dans les discours publics, et jusque dans les écrits de la presse périodique. Il en résulte une diminution de la vérité dans les âmes, un esprit de défiance et d'incertitude qui dégénère facilement en hostilité déclarée contre les dogmes et les pratiques les plus saintes de l'Eglise.

Et que dire de ce naturalisme abject et désolant qui s'insinue presque insensiblement dans les âmes, y mine peu à peu les principes surnaturels et en paralyse l'influence dans les habitudes ordinaires de la vie. On juge de tout au point de vue terrestre et humain. On n'estime les choses que d'après ce qu'elles valent ici-bas. Les biens éternels sont oubliés ou mis au second rang, et par une sorte d'instinct dont on ne se défie pas, l'amour du bien-être devient de plus en plus le mobile de toutes les préoccupations de la vie. Combien il est nécessaire de réagir contre ces funestes tendances ; c'est ce dont doivent se préoccuper plus que les autres les pasteurs chargés de la conduite du troupeau ; et ils en sont justement alarmés. Mais ils ne doivent pas l'oublier non plus tous ceux que leurs fonctions mettent en contact avec les âmes pour les éclairer et pour les instruire. Loin de fermer les yeux sur ce devoir pour s'en désintéresser, ils doivent plutôt l'envisager avec courage, et s'efforcer de l'accomplir comme l'exercice d'un très méritoire apostolat.

La foi et l'esprit de foi s'alimentent et s'affermissent par l'étude des dogmes et enseignements qui forment le corps de la doctrine catholique. Le Symbole des Apôtres en contient les points fondamentaux. Il doit tout d'abord attirer votre attention. Entre le premier article qui nous fait connaître Dieu comme notre Créateur, et le dernier, qui nous le montre comme notre fin dernière et notre éternelle récompense, quelle admirable suite et quel déploiement de vérités sublimes, saintes, consolantes et fortifiantes. Au milieu des tristesses, des épreuves, des déceptions et des deuils de cette courte vie, au sein même des prospérités enivrantes, mais caduques qui s'y rencontrent, combien il est utile à l'homme de pouvoir se dire : Je crois en Dieu ; je crois en Jésus-Christ ; je crois et j'espère la résurrection finale et la vie éternelle promise aux élus. La source de tous les devoirs les plus sacrés de l'homme et le prin-

cipe de toutes ses grandeurs sont là. Faites donc connaître Dieu et ses perfections infinies. Faites connaître aussi ses droits absolus sur toutes ses créatures.

Il y a un peu plus d'un siècle un esprit nouveau et pervers a surgi au sein de notre ancienne mère-patrie. On s'est mis à proclamer les droits de l'homme, et, mettant de côté les droits de Dieu, on a ouvert l'ère de la Révolution. Ça été un malheur et une grande faute. On a follement oublié que le meilleur moyen de sauvegarder les droits de l'homme, c'est de lui rappeler ses devoirs et les droits de Dieu, et que, si les droits de Dieu sont respectés, ceux de sa créature seront efficacement mis en sûreté.

Combien la France a payé cher cet acte de rébellion contre la souveraine autorité de Dieu ! C'est ce que nous voyons déjà, mais qu'elle ne comprend malheureusement pas assez. Aussi n'est-elle pas au bout de ses épreuves. Pussions-nous en profiter pour nous instruire.

Faites aussi connaître Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, notre Rédempteur et Sauveur, le roi immortel dont les droits sont aussi sacrilègement méconnus. Faites ressortir et apprécier, comme il convient, la nécessité et les bienfaits de sa Rédemption. Connaître Dieu et Jésus-Christ, c'est pour nous commencer la vie du ciel sur la terre, parce que le divin Maître l'a dit : « La vie éternelle, ô mon Dieu, consiste à vous connaître, Vous le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ (Jean 17, 3).

La doctrine de la foi ne se trouve pas en dehors de l'Eglise catholique, et ne peut être enseignée que sous son contrôle. L'explication du Symbole vous conduit nécessairement à traiter le chapitre de l'Eglise. Ce qu'il faut surtout inculquer dans l'âme des enfants, c'est que l'enseignement de l'Eglise est la règle prochaine, nécessaire, et divinement fixée de nos croyances et de nos pratiques religieuses. Qu'ils sachent bien que ce que Dieu nous enseigne, il l'enseigne par la sainte Eglise, et ce que l'Eglise enseigne, c'est l'enseignement de Dieu lui-même. Nos Frères séparés ne cessent de crier au contraire que c'est dans la sainte Ecriture qu'il faut chercher la règle de foi, et que là seulement nous trouvons l'esprit qui doit nous guider. Voilà pourquoi ils jettent partout leurs bibles à pleines mains et portent jusque parmi les sauvages la ferveur de leur prosélytisme. Le temps me manque pour vous montrer combien ce principe est éroné. Remarquons cependant combien il est contredit par les données les plus certaines de l'histoire. La Sainte Ecriture n'est pas tombée de toute pièce des hauteurs du ciel pour apprendre aux hommes les vérités qu'ils doivent croire et les devoirs qu'ils doivent accomplir. Sans remonter plus haut, ne savons-nous pas que ce sont des apôtres, et parmi eux Pierre, et d'autres évêques de l'Eglise catholique, qui nous ont donné tous les livres dont se compose le Nouveau Testament. L'Eglise n'était-elle pas constituée et n'exerçait-elle pas son magistère souverain, lorsque les Evangiles sont parus et que les hommes apostoliques envoyaient leurs Epîtres aux fidèles qu'ils avaient à instruire. Et voudrait-on faire croire qu'en recevant ce dépôt sacré que le Saint Esprit mettait entre ses mains, elle a dès lors ou perdu ou abdiqué sa divine autorité ? Non, les Saintes Ecritures ne nous sont pas venues en dehors de l'Eglise, et leur autorité n'est pas au-dessus de l'autorité de l'Eglise. Elle font, au contraire, partie de l'enseignement officiel de l'Eglise et ce qu'elles contiennent n'a de force obligatoire que dans la mesure qu'il nous est imposé ou prescrit par l'Eglise en vertu de sa suprême et infaillible autorité. Les livres saints sont remplis de mystères et renferment des dogmes et des préceptes difficiles à comprendre. Les plus habiles en donnent souvent les interprétations les plus contradictoires. Si l'Eglise n'é-

tait pas là avec son autorité tutélaire et ses lumières venues d'en haut pour réprimer les audaces, ou corriger les faiblesses de l'esprit humain, il y a longtemps que la doctrine de Jésus-Christ, torturée, mutilée, défigurée par les savants non moins que par les ignorants, serait devenue méconnaissable plus encore que son auguste face après les scènes sanglantes de son crucifiement. Il est bon et utile de lire et d'étudier la Sainte Ecriture, pourvu que ces lectures et études soient faites avec discrétion et soumission de jugement à l'enseignement de l'Eglise. Hors de là, la voie est ouverte à tous les égarements. Il n'y a plus de certitude religieuse, mais des divisions, des querelles, l'anarchie dans le gouvernement spirituel, et le désarroi dans les âmes. C'est toute l'histoire du protestantisme, qui peut détruire, dénigrer et nier, mais ne sait rien constituer de solide et de cohérent en fait de croyances et de doctrine. La Bible est le plus saint des livres ; c'est un livre divin. Laissez-le à une Eglise qui ne soit pas infaillible, ou à la libre interprétation du sens privé, il devient un livre tout à fait dangereux, et d'autant plus que les hommes prétendront appuyer sur l'autorité de Dieu même les erreurs les plus graves et les vices les plus monstueux. Vous insisterez donc sur la mission divine de l'Eglise et sur la nécessité de placer en elle la règle de notre foi. Vous montrerez comment par les apôtres et surtout par Pierre elle se rattache à Jésus-Christ, et par Jésus-Christ à Dieu. De là, l'autorité divine de sa parole, et, comme conséquence le respect et la soumission absolus qui sont dus à son enseignement. Pour confirmer tout cela, vous rappellerez les admirables prérogatives qui lui ont été conférées par son divin Fondateur ; son indéfectibilité ou durée permanente à travers les siècles ; son infaillibilité dans les choses de la foi ; prérogatives qui lui sont assurées par une promesse divine : voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.

Ces leçons souvent répétées ne pourront manquer de faire des impressions salutaires dans l'âme des enfants et de leur inspirer des sentiments profonds de respect et d'estime pour tout ce que l'Eglise nous prescrit. Ils apprendront que ses préceptes ont la même force d'obligation que ceux du décalogue, et qu'il n'est pas plus permis de les rejeter que de rejeter les dix commandements de Dieu. Mais il ne faut pas s'arrêter là. L'Eglise n'est pas seulement une institution divine ayant mission de nous enseigner avec autorité. Elle est pour nous une véritable mère, et elle a droit à l'amour de ses enfants. C'est elle qui nous a enfantés à la vie surnaturelle de la grâce ; c'est elle qui nous nourrit et entretient en nous cette vie divine qui doit aboutir à la vie éternelle de la gloire. Ne devons-nous pas nous efforcer de la faire aimer et d'attirer à elle tous les cœurs.

Les hommes légers et superficiels ne regardent souvent que le côté humain de l'Eglise, et ils n'aperçoivent que les défaillances et les imperfections qui sont les conséquences de l'humaine faiblesse. Ils ne l'aiment pas comme il le devraient, parce qu'ils ne la connaissent pas ou la connaissent mal. Mais il y a plus. L'Eglise catholique est dans le monde la colonne de la vérité, l'ennemi des vices, l'école de toutes les vertus ; elle est la forteresse inexpugnable qui protège et soutient le royaume de Dieu sur la terre. L'esprit du mal sait cela et voilà pourquoi il ne cesse de souffler partout la haine contre elle ; voilà pourquoi aussi elle est le point de mire des attaques de tous les méchants et de tous les impies.

Pour la faire aimer, il faut montrer l'élément divin qui domine en elle et qui en fait la digne épouse de Jésus-Christ. Il faut faire ressortir le caractère bienfaisant de sa doctrine, de sa morale, de l'esprit qui l'anime et qu'elle inspire à ses enfants. L'Eglise catholique est pour le genre humain une société de bienfaisance sans

égale, et toujours elle s'est montrée comme le médecin charitable dévoué au soulagement de toutes les misères. Fondée pour assurer le salut éternel des hommes, elle est cependant d'une fécondité si grande pour le bien, que même au point de vue matériel et humain, elle est comme la pourvoyeuse charitable du Père céleste pour les besoins temporels de ses enfants. On veut se passer d'elle aujourd'hui en certains pays, après que l'on a pu se civiliser à son école et se former le cœur sous l'influence de son enseignement. On veut la chasser des hôpitaux, des maisons de bienfaisance et lui rendre de plus en plus difficile sa mission de charité.

Mais attendons un peu que l'absence de son action ait le temps de se faire sentir. On verra ce que peut valoir cette philanthropie humaine dont on attend de si grandes merveilles. On le pressent déjà ; la pauvreté et la misère poussent des cris de douleur que la charité chrétienne serait seule capable de soulager. Mais on s'apercevra encore mieux plus tard que l'humanité souffrante ne peut pas plus se passer du feu que Jésus-Christ a apporté sur la terre, que le monde physique, de la chaleur vivifiante du soleil.

Oui, il faut s'efforcer de faire aimer l'Église en elle-même, comme institution divine, comme mandataire des divines miséricordes. Il faut la faire aimer comme une mère tendre et dévouée qui ne cherche que le bonheur de ses enfants. Ces sentiments de filial amour inclineront facilement les jeunes âmes à aimer aussi ses commandements, à accomplir volontiers ses pratiques, même celles qui sont plus ou moins crucifiantes pour la nature. Jugez-en, Mesdames, par votre expérience personnelle. Vous obtenez tout des enfants dont vous avez conquis l'affection et la confiance, et qui vous regardent comme leurs bienfaitrices. Il n'en arrivera pas autrement à l'égard de l'Église. Appliquez-vous aussi à montrer le devoir, non pas par ce qu'il a de plus difficile, mais plutôt par son côté salubre et bienfaisant. Ainsi, par exemple, je suppose que vous avez à parler de la pénitence et de la mortification dont on a tant de peur aujourd'hui. Ne vous contentez pas d'en exposer la nécessité par les paroles de Notre-Seigneur et les ordonnances de l'Église. Montrez aussi comme elle est avantageuse pour offrir à Dieu des satisfactions et des réparations trop légitimes, pour expier le péché, abrégier le purgatoire, tremper fortement les caractères et faire pratiquer les vertus solides. Avez-vous à traiter le sujet de la confession ? Ce devoir cessera d'être un épouvantail pour les enfants, si vous leur dites et leur démontrez que la confession est une des institutions où Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a le mieux manifesté son amour et la miséricorde de son Divin Cœur. En leur rappelant comme elle nous fournit le moyen de nous relever de nos chutes, de recouvrer nos droits au ciel, perdus par le péché, d'échapper à un malheur éternel, vous excitez facilement les sentiments de leur reconnaissance envers Dieu. Vous pourrez facilement vous servir de la comparaison suivante. Un criminel est condamné à mort pour avoir attenté à la vie de son souverain. Celui-ci plein de bonté et de clémence fait savoir au coupable que, s'il veut avouer son crime à l'un de ses ministres, et lui en demander pardon avec les marques d'un sincère repentir, la sentence de mort sera retirée, les portes de la prison lui seront ouvertes et il recouvrera son entière liberté. Quelles ne seraient pas la joie et la reconnaissance de cet infortuné ; comme l'offre du pardon serait vite acceptée, et la condition imposée, jugée douce et facile ! C'est une image bien imparfaite de la clémence de Dieu à l'égard des pécheurs, et de ce qui se passe tous les jours au tribunal de la miséricorde. Par ce moyen, vous apprendrez aussi aux enfants à voir dans le prêtre le représentant de Dieu qui absout et pardonne, et non pas

un juge sévère qui scrute les secrets des cœurs pour condamner et punir ceux qui sont trouvés coupables.

Vous voyez, mes chères Sœurs et Mesdames, la foi que nous donnons ici comme base de la piété chrétienne, n'est pas cette croyance vide et stérile en bonnes œuvres qui se trouve au fond des doctrines du Protestantisme. Une telle foi est morte et absolument inefficace pour le salut. (S. Jac. 2, 14 et suiv.) C'est là la foi vive et agissante qui pousse le vrai croyant à faire le bien, c'est-à-dire à observer les commandements du Père Céleste.

Tel est le résultat immédiat de l'esprit de foi, et vous aurez rempli le but que vous vous proposez dans l'enseignement de la religion, si vous formez, avec l'aide de Dieu, des chrétiens croyants et pratiquants. Le salut tient à cela. Si vous voulez entrer dans la vie, dit N.-S. J.-C., gardez les commandements. Or, pour garder les commandements, et, par la fidélité à y conformer sa conduite, mériter la couronne du ciel, il faut les connaître. L'institutrice catholique doit donc s'appliquer à les bien enseigner à ses enfants. Cet enseignement doit être pratique et approprié le plus possible aux besoins de notre peuple. S'il est vrai que rien ne doit être omis ou négligé dans la loi évangélique, il est certain aussi qu'il faut donner une attention spéciale aux points où les transgressions sont plus communes et causent des désordres plus déplorables. Combien de fois n'avez-vous pas entendu vos pasteurs gémir sur le fléau de l'ivrognerie, s'élever contre le parjure, le blasphème et les paroles injurieuses contre Dieu et les choses saintes. Tâchez d'inspirer aux enfants de l'horreur pour ces habitudes funestes, et par des exemples bien choisis, montrez combien elles exposent les coupables à la vengeance céleste. La multiplicité des affaires a pour résultat naturel de développer les convoitises et devient l'occasion de nombreuses injustices. On oublie trop souvent que la compétition n'autorise pas à s'affranchir de la légitimité des moyens, et que la bonne foi et l'honnêteté doivent toujours régler les conventions humaines. La fidélité à sa parole, la loyauté et la franchise étaient proverbiales chez nos ancêtres. Il y a des signes alarmants que notre peuple s'éloigne peu à peu de ces nobles traditions. Le septième article du décalogue mérite assurément que le catéchiste y donne une attention spéciale.

Mais ici encore, je vous dirai, Mesdames : efforcez-vous de faire aimer la loi de Dieu. Ce sont les ordonnances du meilleur des Pères, et la fidélité à les observer est un gage de bonheur pour les individus et pour les peuples. « Le trouble et l'angoisse, dit saint Paul (Rom. 2, 9.) sont le partage de toute âme qui fait le mal, et c'est le péché qui rend les peuples malheureux. » (Prov. 14, 34.) En vous appliquant à montrer les effets salutaires des commandements, vous apprendrez aux enfants à les considérer non comme un fardeau difficile à supporter, mais comme un joug bienfaisant et plein de douceur, selon l'expression du Maître lui-même : « Prenez mon joug sur vous, car mon joug est doux et mon fardeau est léger. »

Si votre enseignement s'inspire de ces sentiments, vous aurez la consolation et le très-grand mérite devant Dieu de faire aimer la religion à vos enfants et de les rendre fermes et généreux dans leur foi. Leurs cœurs se tourneront vers Dieu comme vers leur Père ; ils agiront ainsi selon le véritable esprit du Christianisme.

Réfléchissons-nous assez à cette doctrine pleine de douceur que saint Jean nous enseigne au commencement de son Évangile, et que nous trouvons plus développée encore dans l'Épître aux Romains : (Chap. 8, 15 et suiv.) « Jésus-Christ a donné aux hommes le pouvoir de devenir enfants de Dieu, » dit le disciple bien aimé. Et l'Apôtre saint Paul s'exprime ainsi à son tour : « Nous n'avons pas reçu l'esprit de ser-

vitude pour servir Dieu selon la crainte, mais l'esprit d'adoption des enfants par lequel nous appelons Dieu notre Père. » Oui, le baptême nous a faits enfants de Dieu. Les soins maternels de l'Eglise développent dans nos âmes les traits distinctifs et les caractères de cette filiation divine. Elle ne veut pas non plus nous en laisser ignorer les avantages. Si nous sommes les enfants, continue le grand apôtre, nous sommes aussi les héritiers, oui, les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus-Christ. Ne sont-ce pas là des rêves d'ambition démesurée, et n'exagéris-nous pas nos titres de gloire et de grandeur en Dieu, par Notre-Seigneur Jésus-Christ ? Ecoutez encore une parole de l'Apôtre particulièrement aimé de Jésus : « Mes bien aimés, dit-il, nous sommes déjà enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsque Jésus-Christ se montrera, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (S. Jean, 3. 2.) Aimons donc à appeler Dieu notre Père, et à faire pénétrer la même piété filiale dans l'âme des enfants. L'Oraison dominicale est tout entière l'expression de ce sentiment et ne se comprend pas autrement. C'est là qu'il faut aussi chercher la clef d'un autre mystère, le plus étonnant et le plus attendrissant de notre sainte religion. Dieu a donné la manne aux Israélites dans le désert. Ils n'étaient encore que sous la loi de crainte et dans la période des figures et de l'attente. Mais à ses enfants, qui sont sous la loi de grâce et d'amour, il donne un aliment vraiment céleste ; son corps devient leur quotidienne nourriture. Le mystère de l'Eucharistie, si étonnant qu'il soit, ne serait-il pas une chose étrange et une sorte de contradiction dans le Christianisme, si nous n'étions en droit de dire en toute réalité : Notre Père qui êtes au ciel. Mais voici une autre merveille : N.-S. a fait un pas de plus pour rendre plus manifestes encore les liens de fraternité qu'il veut établir entre lui et nous. Rappelons-nous ce qui s'est passé au haut de la Croix, avant que la céleste Victime annonçât au monde que tout était consommé. Sa divine Mère était là, abîmée dans la douleur : le disciple bien aimé y était aussi, représentant, dans la pensée du Sauveur, le genre humain tout entier. « Femme, voilà votre enfant, dit Jésus, et vous, *mon frère*, voilà votre mère » : et le disciple la reçut pour sa mère, et depuis lors aussi, la Vierge Mère nous porte dans son cœur comme ses véritables enfants. L'Eucharistie et Marie nous révèlent le véritable esprit du Christianisme. C'est l'amour et la confiance rattachant par les liens les plus forts et les plus doux le cœur du genre humain au cœur de son Créateur et Sauveur.

Mesdames, et vous surtout, mes révérendes Mères et chères Sœurs, que votre plus grand bonheur au milieu de vos fonctions pénibles et souvent difficiles, soit de faire aimer la Divine Eucharistie et la très sainte Vierge. Il vous sera généralement aussi facile qu'agréable de le faire. Les enfants se portent comme naturellement à ces deux dévotions qui parlent si doucement à leurs cœurs. Leur attachement à la foi est assuré et sera inébranlable, si vous réussissez à leur faire aimer Marie comme leur tendre et dévouée Mère, et Jésus-Christ comme leur frère et leur meilleur ami.

Je ne développerai pas davantage ce point de vue de la doctrine chrétienne, bien que nous puissions en déduire encore de multiples conséquences. Le dogme de la Communion des Saints, le culte que nous rendons à ceux qui nous ont précédés dans les combats de la vie et qui en sont sortis avec l'aurole de la sainteté, sont des épanouissements de cette loi de charité qui fait que le Christianisme est dans la force du mot une religion d'amour. Puissiez-vous régler là dessus l'éducation de vos enfants, comme vous en faites, je n'en doute pas, la règle de vos propres sentiments.

(A suivre)

PETITE CHRONIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

A une session de la Cour de Circuit tenue aux Trois-Rivières en décembre dernier, il a été décidé, dit *Le Trifluvien*, du 8 janvier 1907, une question qui intéresse toutes les commissions scolaires.

Voici l'article de la loi qui a été cause du litige :

Art. 441 « Dans chaque municipalité, les deniers provenant de toutes sources, et qui n'ont pas de destinations spéciales, par dispositions des donateurs, vendeurs ou autres, forment un fonds commun pour toutes les écoles ;—ces deniers doivent être affectés au paiement des traitements des instituteurs, à l'entretien des maîtres d'écoles, à l'achat des livres, fournitures d'écoles, etc. »

Les commissaires d'écoles de St-Tite ont compris que cet article de la loi leur donnait pouvoir de fournir gratuitement les livres à tous les enfants fréquentant les écoles de leur paroisse, sans distinguer ceux qui sont en état de s'en pourvoir et ceux qui ne le sont pas par raison de pauvreté.

La Compagnie Price, un des contribuables de cette paroisse, prétendit que ce pouvoir donné aux commissaires de fournir des livres à même le fonds commun des écoles, ne s'étendait qu'aux enfants pauvres et que la taxe prélevée par les commissaires d'écoles ne devait pas comprendre les livres des enfants en moyen de s'en procurer, suivant l'art. 215 de la même loi, qui se lit comme suit :

Art. 215. « Il est du devoir des commissaires et syndics d'écoles—par. 15—de fournir, s'il y a lieu, des livres de classe aux enfants des indigents qui fréquentent les écoles sous leur contrôle, ces livres devant être payés à même le fonds scolaire de la municipalité. »

Le différend fut soumis à la décision de la Cour.

Lors de l'audition, il fut établi que les commissaires de St-Tite avaient fourni gratuitement les livres nécessaires à tous les enfants, sans distinction, fréquentant les écoles sous leur contrôle et prélevé une taxe à cette fin, sur les contribuables de la municipalité.

La Cour a décidé que cette taxe avait été imposée sans droit ; que l'art. 441 devait être interprété en accord avec l'art. 215, et comme en résultant, et a, en conséquence, renvoyé l'action des Commissaires d'Écoles.

Cette décision a été rendue par M. le Juge L.-J. Cannon.

A nos Correspondants

En vertu d'une règle de prudence élémentaire, nous avons pris la résolution de jeter au panier toute lettre ou correspondance non signée d'un nom responsable.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Maitre.—Encore aujourd'hui, mes enfants, je vais vous dire une histoire qui va vous montrer combien la franchise est une qualité appréciée chez les enfants. Ecoutez-moi bien pour être capables ensuite de raconter vous-mêmes cette histoire à d'autres.

Qu'avait fait madame Armand ?

—Un dimanche, Madame Armand avait fait une grande tarte aux pommes. Quand elle l'apporta, tous les enfants, rangés autour de la table, étaient bien joyeux.

Comment fit-elle le partage ?

Madame Armand fit des parts bien égales ; elle en donna une à chacun de ses enfants.

Que dit Joseph en refusant sa part ?

Quand vint le tour de Joseph : « Merci, maman, dit-il, je n'en mangerai pas. »

Quel effet produisit le refus ? Pourquoi ?

Tout le monde était très surpris, car Joseph était très gourmand.

Que lui demanda la mère ?

« Pourquoi donc, Joseph, ne veux-tu pas de tarte ? lui demande sa mère.

Que répondit Joseph ?

— Maman, répondit Joseph, ce matin je n'ai pas été obéissant, et papa, pour me punir, m'a défendu d'en manger.

Que dit le père qui entrait au même instant ?

— Mon enfant, dit le père, qui entrait au même instant, tu es un honnête et loyal garçon : tu n'as pas voulu tromper ta mère, c'est très bien. Je te permets de prendre ta part, tout comme les autres : ce sera la récompense de ta franchise. »—

Après avoir fait reprendre l'histoire, pour s'assurer que les élèves ont bien compris le sujet, on dictera le canevas suivant qui les guidera dans leur travail de rédaction.

CANEVAS.—Parlez de madame Armand... ce qu'elle avait fait... contentement des enfants... partage de la tarte... Joseph ne veut pas en pren-

dre...étonnement de tous... pourquoi... Ce que demande la mère... Ce que répond Joseph... Ce que dit le père qui entre au moment même... Récompense de la franchise.

Les élèves devront mettre le titre eux-mêmes. Ce titre pourrait être : *La franchise de Joseph* ou *La franchise récompensée* ou autre semblable.

Autre exercice de rédaction

Comme dans le précédent, préparez le devoir oralement en racontant le fait et en le faisant ensuite raconter oralement au moyen des questions en marge et en dictant le canevas.

Qu'avait fait le marchand en partant pour voyage ?

Un marchand, partant en voyage, avait donné du fer à garder à son voisin jusqu'à son retour.

Que fit-il en revenant ?

En revenant, il redemanda son fer.

Quelle réponse fit l'autre ?

— Votre fer ! dit l'autre ; les rats l'ont mangé.

Que dit le marchand en l'entendant ?

—Vraiment ! se contenta de répondre le marchand ; voilà des rats qui ont de bonnes dents !

Qu'arriva-t-il le lendemain ?

Le lendemain, l'enfant du voisin disparut.

Que fit le père de l'enfant perdu ?

Le père, après d'inutiles recherches, vint en pleurant conter son chagrin au marchand.

Que lui dit le marchand ?

—Je sais ce qu'est devenu votre petit garçon, dit celui-ci ; hier au soir j'ai vu un pigeon l'enlever dans les airs.

Le père le crut-il ?

—Un pigeon enlever mon enfant ! Comment croirais-je une chose pareille ?

Comment le marchand lui fit-il comprendre que sa réponse de la veille n'était pas plus croyable ?

Que trouvez-vous de surprenant à cela ? reprit l'autre ; dans un pays où les rats mangent le fer, un pigeon peut bien enlever un enfant.

Comment se termine l'histoire ?

Le voisin comprit la leçon et rendit le fer au marchand qui lui rendit son fils.

CANEVAS.—Marchand, en partant, confie du fer à son voisin... à son retour il veut le ravoit... réponse du voisin... simple remarque du marchand sur cette réponse... Disparition de l'enfant du voisin... Le mar-

chand dit qu'il sait ce qu'il est devenu... le père trouve l'explication incroyable... réponse du marchand... Le voisin reconnaît son tort... fin de l'histoire.

La rédaction peut être faite sous la forme d'une lettre à un ami, pour lui faire part de cette histoire que l'on a entendu raconter à l'école.

H. NANSOT.

ARITHMETIC (1)

In this number we shall explain the rule followed in changing *common fraction* into *decimals*.

1. Let it be required to divide 179 by 2 :

$$179 \div 2 = \frac{179}{2}. \text{ (One hundred and seventy-nine halves) } = 89\frac{1}{2}.$$

$$179 \div 2 = 179.0 \div 2 = 89.5.$$

Explanation : 2 into 1 (hundred) no times (*i. e.* no hundred times) ; changing the 1 hundred into ten tens and adding the 7 tens, we have 17 tens, —2 into 17 tens, 8 (tens) times ; there remains 1 ten ; changing the 1 ten into 10 units, and adding the 9 units, we have 19 units, —2 into 19 units, 9 (units) times, leaving a remainder of one unit ; changing the one unit into tenths, we have 10 tenths, —2 into 10 tenths, 5 (tenths) times.

2. Let it be required to divide 279 by 4 :

$$279 \div 4 = \frac{279}{4} = 69\frac{3}{4}.$$

$$279 \div 4 = 279.00 \div 4 = 69.75.$$

Explanation : 4 into 2 (hundreds) no times (*i. e.* no hundred times) ; changing the 2 hundreds into 20 tens and adding 7 tens, we have 27 tens, —4 into 27 tens, 6 (tens) times ; there remain 3 tens ; changing the 3 tens into 30 units and adding the 9 units, we have 39 units, —3 into 39, 9 (units) times, leaving a remainder of 3 units ; changing the 3 units into tenths, we have 30 tenths, —4 into 30 tenths, 7 (tenths) times, leaving a remainder of 2 tenths ; changing the 2 tenths into hundredths, we have 20 hundredths, —4 into 20 hundredths, 5 (hundredths) times.

3. Let it be required to divide 79 by 8 :

$$79 \div 8 = \frac{79}{8} = 9\frac{7}{8}.$$

$$79 \div 8 = 79.000 \div 8 = 9.875.$$

Explanation : 8 into 7 (tens) no times (*i. e.* no tens times) ; changing the 7 tens into 70 units and adding the 9 units, we have 79 units, —8 into 79 units, 9 (units) times, leaving a remainder of 7 units ; changing the 7 units into tenths we have 70 tenths, —8 into 70 tenths, 8 (tenths) times, leaving as

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

remainder 6 tenths ; changing the 6 tenths into hundredths we have 60 hundredths,—8 into 60 hundredths, 7 (hundredths) times, leaving as remainder 4 hundredths ; changing the 4 hundredths into thousandths, we have 40 thousandths,—8 into 40 thousandths, 5 (thousandths) times.

4. Let it be required to divide 3 by 8 :

$$3 \div 8 = \frac{3}{8}$$

$$3 \div 8 = 3.000 \div 8 = .375.$$

Explanation : 8 into 3 (units) no times (*i. e.* no (units) times ; changing the 3 units into tenths, we have 30 tenths,—8 into 30 tenths, 3 (tenths) times, leaving a remainder of 6 tenths ; changing the 6 tenths into hundredths, we have 60 hundredths,—8 into 60 hundredths, 7 (hundredths) times, leaving a remainder of 4 hundredths ; changing the 4 hundredths into thousandths, we have 40 thousandths,—8 into 40 thousandths, 5 (thousandths) times.

As $3 \div 8 = \frac{3}{8}$ and $3 \div 8 = .375$ it follows that $\frac{3}{8} = .375$.

Therefore to reduce a common fraction to a decimal the rule is : Divide the numerator by the denominator changing remainders into tenths, hundredths, thousandths, etc., as the case may be.

J. AHERN.

ANGLICISMES

| ANGLICISMES | EQUIVALENTS FRANÇAIS |
|---|--|
| <i>Brake</i> | Frein, appareil pour modérer la vitesse d'une voiture, d'un wagon, d'un mécanisme. |
| Serrer les <i>brakes</i> | Serrer les freins dans un train de chemin de fer. |
| J'ai mis les <i>brakes</i> pour descendre la côte | J'ai appliqué les freins de la voiture pour descendre la côte. |
| Mettre un <i>brake</i> à qq'un | Mettre un frein à qq'un, le contenir, le réprimer, l'arrêter, le mettre en échec. |
| <i>Braker</i> | Serrer les freins, appliquer, mettre les freins. |
| <i>Braker</i> les chars | Serrer les freins dans un train de chemin de fer. |
| <i>Braker</i> les roues d'une voiture | Appliquer les freins d'une voiture. |
| <i>Braker</i> qq'un | Le réprimer, le contenir, l'arrêter, le mettre en échec. |
| <i>Brakeman</i> | Garde-frein, serre-frein, celui qui serre les freins dans un train de chemin de fer. |

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

Leçon XXIIIe.—Ascension de Jésus-Christ

Jésus-Christ resta encore quarante jours sur la terre. Les Apôtres le virent et lui causèrent souvent ; ils mangèrent et burent avec lui plusieurs fois ; ils le touchèrent. Jésus-Christ leur enseigna encore beaucoup de choses ; Il leur donna le pouvoir d'effacer les péchés ; Il choisit saint Pierre pour chef des Apôtres et de tous les chrétiens.

Quarante jours après sa résurrection, Jésus conduisit les Apôtres sur la montagne des Oliviers. Il était à peu près midi. Il leur donna sa bénédiction. Pendant qu'il les bénissait, il s'éleva de terre. Il montait... montait... comme un oiseau qui s'élève dans les airs. Les Apôtres regardaient avec étonnement. Quand il fut bien haut, un nuage lumineux l'enveloppa, et les Apôtres ne le virent plus. Jésus s'éleva jusqu'au ciel. Il en ouvrit les portes, et il entra. Avec Jésus, montèrent toutes les âmes qui avaient été dans les limbes. Les anges chantaient et se réjouissaient. Le Père reçut Jésus, son Fils, avec un grand amour ; Il le fit asseoir près de lui, à sa droite ; Il le couronna roi du ciel et de la terre.

Cependant les Apôtres regardaient toujours... Deux anges descendirent du Ciel ; ils dirent aux Apôtres : pourquoi regardez-vous vers le Ciel ? Jésus y est monté ; mais il en redescendra de même. Les Apôtres s'en retournèrent, pleins de joie, à Jérusalem.

C'est un jeudi que Jésus-Christ est monté au Ciel. Jésus-Christ est monté au Ciel le jour de l'Ascension.

Jésus-Christ est monté au Ciel avec son corps et son âme. Nous y monterons aussi un jour. Jésus-Christ nous l'a promis.

LECTURE EN CLASSE

UN NOBLE EXEMPLE

Un voyageur entre un vendredi dans un salon d'hôtel pour y déjeuner. Plusieurs personnes se trouvaient déjà à table. L'hôtelier étant venu offrir un plat gras au nouvel arrivé, celui-ci répondit qu'il ferait maigre. L'hôtelier le regarda avec surprise, et ses voisins ne tardèrent pas à demander de la viande avec une grossière et blessante affectation. Le voyageur, cependant, ne disait mot, et mangeait d'un excellent appétit le dîner maigre qu'on venait de lui servir.

A la fin, la conversation était devenue générale et quelqu'un la fit tomber sur les lois de l'Eglise. Notre ami, qui avait captivé tous ceux qui étaient présents, par la noblesse de son caractère et la gaieté de sa conversation, ayant eu à répondre sur une question indiscreète qui lui fut faite à ce sujet : « Pour moi, messieurs, je fais maigre les jours où le gras est défendu, et j'observe également tous les Commandements de

l'Église parce que l'Église a reçu de Dieu le droit de faire des Commandements, de même que moi, général Drouot, j'ai reçu de l'empereur le droit de commander à mes canonniers. Il n'y a pas de société possible sans une autorité légitime.»

Et tout le monde stupéfait baissa la tête et resta confondu.

L'abbé DEVILLE. (1)

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

I

LES MOUSSES

Les mousses *croissent* sur les rochers et surtout sur le *tronc* des arbres. Elles ne trouvent pas là un terrain bien *fertile*, cependant elles n'y vivent point en *parasites*. La plante leur sert de *support*, elles ne lui demandent que le *logement*. La poussière qu'apporte le vent et l'humidité dont *s'imprègne* l'écorce *suffisent* pour leur fournir un peu de sève ; l'air *constitue* leur principale nourriture ; mais il leur faut surtout l'ombre et la fraîcheur.

EXPLICATIONS.—*Croissent* : poussent, grandissent ; donner les formes homonymes des verbes *croire* et *croître* en signalant l'accent.—*Tronc* : le *c* est nul dans la prononciation ; de même *jonc*, et le *g* dans *long*, *oblong* ; le *d* dans *bond*, *vagabond*, *fond*, *second*, etc., mais il sonne dans *donc*.—*Fertile* : propre à nourrir les plantes, à les faire pousser.—*Parasites* : se dit des plantes et des animaux qui vivent sur un autre et à ses dépens : le *pou*, la *puce*, pour les animaux ; le *gui*, la *cuscuté*, pour les végétaux, etc.—*De support* : elle les porte, car beaucoup d'espèces ne vivent pas à terre.—*Le logement* : la place où elles peuvent se fixer, vivre, *logis*.—*S'imprègne* : se pénètre, est pleine ; *empreindre* se conjugue comme *peindre*.—*Suffisant* : forme irrégulière ; signaler l'accord avec deux sujets du singulier.—*Constitue* : est pour elles l'élément essentiel, ce qui leur donne la vie ; le verbe est la première conjugaison ; multiplier les exemples de ces verbes prenant *e* muet après une voyelle sonore.

EXERCICES.—Quels sont les pronoms personnels employés comme compléments ? donner des exemples.—Construire des phrases ou *même*, *quelque* seront employés : 1° comme adjectifs ; 2° comme adverbes.

II

DIEU VOIT TOUT

Julie a vu sa mère mettre un pot de confiture dans une armoire. Un jour qu'elle est seule, elle en prend en cachette. Le lendemain, au moment où elle se dispose à en manger de nouveau, elle aperçoit ces mots sur le papier qui le recouvre : Dieu te voit ! Julie se trouble, elle va trouver sa mère et lui avoue sa faute...

(1) *Nouveaux choix d'exemples* à l'usage des catéchistes et des prédicateurs, recueillis et mis en ordre, d'après le Catéchisme du diocèse de Lyon, par l'abbé DEVILLE, docteur en théologie et en droit canon. 1 vol. in-12 de pp. XII-282 : 2 fr. 50. (Bureau de l'École française.)

- I. EXERCICE DE GRAMMAIRE.—Distinguez les noms et les verbes, et soulignez les mots invariables.
- I. ANALYSE.—Dieu voit nos plus secrètes pensées.

RECITATIONS

LA VIPÈRE ET LA SANGSUE

— *Nous piquons* toutes deux, *commère*,
 A la Sangsue un jour disait une Vipère :
 Et l'homme cependant te recherche et me fuit :
 D'où vient cela ? — D'où vient ? répliqua la Sangsue :
 C'est que ta piqûre le tue
 Et que la mienne le guérit.

MAXIME

LE BAILLY.

Fais le bien et tu seras aimé.

REDACTION

PATIENCE

Jean s'amuse paisiblement à élever des châteaux et des tours avec les dominos. Près de lui, joue sa sœur Céline, une petite personne très taquine, sans doute, car à peine Jean est-il parvenu, non sans peine, à dresser le dernier domino au faite d'un haut clocher, que, malignement, Céline ébranle la table, et crac ! tout s'effondre.

Voici bien la troisième fois qu'elle fait la même chose. Pourtant Jean ne se fâche pas.

— Ma petite Céline, dit-il doucement, tu n'es pas gentille ; je te prie, ne recommence plus.

Mais Céline continue à tout brouiller, tout renverser, et elle rit aux éclats.

Alors, de guerre lasse, Jean abandonne les dominos et va jouer avec son cheval à mécanique.

Je sais plus d'un frère qui n'aurait pas eu tant de douceur. Mais Jean est un bon petit garçon, doux et patient, qui ne se met pas en colère.

Aussi Céline, repentante, vient-elle lui demander pardon en promettant de n'être plus taquine.

La douceur et la patience gagnent tous les cœurs.

QUESTIONNAIRE.—A quoi jouait Jean ?—Que faisait Céline ?—Avait-elle raison ?—Quelle fut la conduite de Jean ?—L'approuvez-vous ?—Qu'en résulta-t-il ?

CANEVAS.—Jean s'amuse tranquillement.—Taquineries de Céline.—Conduite de Jean.—Sa patience.—Repentir de Céline.—Conclusion.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LES FLEURS

Les fleurs sont de toutes les fêtes: les meilleurs souhaits n'expriment que la moitié de la pensée, les fleurs disent le reste. Les plus jolis bouquets ornent nos tables et contribuent à l'embellissement de nos salons. Au baptême, des fleurs; aux mariages, des fleurs; aux jours de fêtes nationales et religieuses, encore des fleurs.

Elles sont aussi de toutes les joies. Les moissonneurs, au terme de leurs travaux, sous un soleil de feu, amènent des champs à la grange avec la dernière gerbe, l'arbre de réjouissance, couvert de bouquets et de rubans. Les jours de congé, nos petites filles, folles de bonheur, courent dans les blés et se couronnent de bleuets.

Les fleurs adoucissent nos ennuis et nous soutiennent dans la solitude. A la campagne, nous cachons les murs brunis de nos chaumières sous les jasmins et les roses où les abeilles viennent butiner en bourdonnant.

QUESTIONS.—Qu'est-ce qu'un *salon*? le *baptême*? — Règle du pluriel des noms en *al*? Exceptions.—Quelle remarque sur le verbe *amener*? Trouver son homonyme. Employez-les dans une phrase.—Particularités qu'offrent les verbes *soutenir* et *venir*.

ANALYSE.—Analyser logiquement et grammaticalement: *Les fleurs adoucissent nos ennuis et nous soutiennent dans la solitude.*

II

LE LIÈVRE

Le lièvre est d'un *naturel* timide et craintif. *Si à cela l'on ajoute* qu'il est doué d'une *ouïe* excessivement développée, on comprend aisément qu'il ne peut jouir longtemps d'un *doux repos*; aussi *le moindre* bruit lui fait-il peur; une feuille *sèche* qui tombe près de lui; le coassement d'une grenouille, la brise qui souffle à travers le feuillage, *suffisent* souvent pour le mettre en fuite; mais il revient l'instant d'après car *il quitte* rarement l'endroit *qui l'a vu naître*, à moins qu'il n'en soit chassé.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*naturel*: caractère.—*Si à cela l'on ajoute*: peut-on placer les mots dans un autre ordre? *si l'on ajoute à cela*.—*ouïe*: sens par lequel nous entendons les sons, quels sont les autres sens? les organes de chaque sens.—*doux repos*: remplacez par *tranquillité* et faite accorder *doux*.—*le moindre*: que signifie cette expression? *le plus petit*.—*sèche*: quel est le masculin de ce mot? *sec*. Évitez de dire *chesse*, *chesser* pour *sèche*, *sécher*.—*suffisent*: quel est le sujet? une *feuille*, le *coassement*, la *brise*, sujet multiple: verbe au pluriel.—*qui l'a vu naître*: dites cela plus simplement: *où il est né*.

Recherchez tous les pronoms qui remplacent le mot *lièvre* dans la dictée.

Dictée supplémentaire

LA POLITESSE

La politesse est le signe de l'éducation reçue.
 Etre poli est un premier devoir auquel on doit astreindre un enfant à l'école et dans la famille. On rencontre parfois des enfants maussades qui négligent de saluer les personnes dignes de respect et qui ne répondent que par un honteux silence aux témoignages affectueux qu'ils reçoivent. On en trouve aussi qui, dans la famille, n'obéissent qu'en murmurant et répondent parfois fort mal à leurs parents : de là, des plaintes et des reproches aux maîtres qui sont chargés de l'éducation de ces enfants.
 Prenez donc, mes amis, dès l'âge le plus tendre, l'habitude de la politesse envers tout le monde.

RECITATION

LA SOURCE

Sur le penchant de la colline,
 Sous une branche d'aubépine,
 Où la fauvette a fait son nid,
 Une source toujours limpide
 Mire la branche et le nid vide,
 Quand les érables ont jauni.

Au printemps, quand verdit la mousse,
 Quand la première feuille pousse
 Aux bras décharnés des grands bois,
 Son onde sourit à la brise ;
 Elle a vu rougir la cerise,
 Et s'enfler le brou vert des noix.

Et lorsque l'hiver se déchaine,
 Quand la neige couvre la plaine,
 Le cours du fleuve est suspendu ;
 Mais la source, sortant de terre,
 Fait fondre, gracieux mystère,
 Le frimas des cieux descendu.

Et tandis que partout la glace
 Présente sa dure surface
 Aux rudes baisers des autans,
 La source peut encore sourire
 A l'étoile, au ciel, qui s'y mire,
 Comme aux jours joyeux du printemps.

La source, toujours chaude et claire,
 Enfant, c'est l'amour d'une mère,
 Cet amour si pur et si fort,
 Qu'il ne craint le vent ni l'orage,
 Qu'il résiste aux glaces de l'âge,
 Et qu'il sourit même à la mort.

Exercice de mémoire.—Apprendre par cœur. Réciter, expliquer, raconter en prose.

Exercice de rédaction.—Comparer la charité à une source toujours vive, toujours pure et chaude, qui se répand sur tous ceux qui souffrent, ceux qui ont froid, qui sont vieux et infirmes.

Que produit la source ? Le ruisseau, la rivière, le fleuve, l'étang, le lac.

Quels verbes se rapportent à l'eau ?

Nager, plonger, baigner, ramer, naviguer.

Conjuguer les temps de l'indicatif du verbe *Ramer*.

REDACTION

LETTRE D'UN JEUNE HOMME QUI SORT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE À UN COMMERÇANT
POUR LUI DEMANDER UN EMPLOI DANS SON MAGASIN.

Monsieur,

J'apprends à l'instant qu'un de vos commis vient de vous quitter, c'est pourquoi je me permets de vous écrire pour vous demander la faveur de le remplacer.

Je viens de terminer mon cours de français à l'école primaire de... où vous pourrez prendre tous les renseignements que vous désirerez sur mon compte.

Daignez me faire connaître si je puis obtenir ce que je sollicite, et, dans ce cas, ayez la bonté de m'indiquer quel jour je pourrai vous faire une visite.

En attendant votre réponse, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

XAVIER.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

PROGRÈS MATÉRIEL ET PROGRÈS INTELLECTUEL

Nous vivons dans un âge où l'on est trop porté à faire bon marché des esprits qui conservent le culte de l'idéal. Un homme qui s'enferme, loin de la foule et du bruit, loin du conflit des intérêts et du choc des ambitions, loin des chicanes trop souvent misérables et stériles de la *presse* ou de la *tribune*, pour feuilleter des *in-octavo* ou des *in-quarto* poudreux, pour rechercher le vrai dans la pensée ou dans les faits et le beau dans l'expression et dans la forme, pour faire de la poésie, de l'histoire, de l'art, *allons donc*, cela n'est pas pratique, et nous sommes d'un siècle ennemi du *spéculatif* ! La matière a étouffé l'idée. le calcul a vaincu l'inspiration, le chiffre a tué

la chimère, le premier machiniste venu nous paraît plus utile que le *publiciste* célèbre, et la plus belle page de *Châteaubriand* nous est infiniment moins précieuse que ce chiffon de papier qu'on appelle un billet de banque.

Voilà le langage qu'un trop grand nombre de personnes, de nos jours, ont sur les lèvres ou dans le cœur. Ceux qui parlent ou pensent ainsi rabaisent le don royal que Dieu leur a fait en allumant en eux *la flamme* de l'intelligence. Sans doute le *progrès matériel* a son importance et sa grandeur. Mais, répétons-le toujours, il est d'une nature inférieure au *progrès moral et intellectuel*. C'est ce que l'humanité, malgré des périodes d'égarément, a toujours compris en définitive. C'est ce qui lui a fait placer dans son *livre d'or* les grands génies littéraires de tous les âges. Aucune gloire n'est plus éclatante et plus respectée des siècles que celle de ces héros de l'intelligence. S'ils éprouvent quelquefois l'indifférence et l'injustice de leurs *contemporains*, la postérité les *acclame*.

(Conférence, 12 dec. 1889.)

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*vivons* : faire conjuguer le passé défini, le futur simple, un temps composé.—*âge* : exprimez autrement : *un siècle, un temps*.—*idéal* : perfection qui n'existe que dans l'idée sans qu'on puisse y atteindre, mais dont on cherche à se rapprocher.—*presse, tribune* : la *presse*, les *journaux* ; la *tribune*, lieu d'où parlent les orateurs dans les assemblées.—*in-octavo, in-quarto* : invariables comme tous les noms formés de plusieurs mots étrangers. Les *in-octavo* sont des livres dans lesquels la feuille de papier est pliée en huit ; dans les *in-quarto*, elle est pliée en quatre.—*allons donc* : locution interjective qui exprime le dédain, le mépris.—*spéculatif* : étude théorique des choses ; l'opposé sera *le pratique*, c'est-à-dire ce qui est applicable.—*publiciste* : écrivain qui traite de politique, des questions sociales.—*Châteaubriand* : illustre écrivain français né à Saint-Malo en Bretagne (1768-1848).—*la flamme* : justifiez cette expression : l'intelligence est considérée comme la lumière de l'âme, le mot *flamme* est pris au sens figuré.—*progrès matériel* : accroissement de la richesse, de la fortune, du bien-être.—*progrès moral et intellectuel* : celui qui nous rend meilleurs et plus instruits.—*livre d'or* : livre précieux imaginaire où l'on inscrit les noms des hommes célèbres, des héros et les faits importants de l'histoire d'un peuple. Ce livre est en réalité la mémoire de la postérité.—*contemporains* : ceux qui vivaient dans le même *temps*, à la même époque.—*acclame* : le sujet : postérité. Donnez des mots de la même famille : *acclamation, clameur, proclamer, proclamation, réclamer, réclamation*, etc.

Recueillir d'abord les noms qui indiquent des êtres matériels, puis ceux qui indiquent des être immatériels.

ANALYSE

Nous vivons dans un âge où l'on est trop porté à faire bon marché des esprits qui conservent le culte de l'idéal.

Trois propositions :

1. PRINCIPAL : *Nous vivons dans un âge*

1. COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE (de *âge*) : *où l'on est trop porté à faire bon marché des esprits.*

3. COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE (de *esprits*) : *qui conservent le culte de l'idéal.*

Remarques : *Dans un âge* indique le temps ; c'est un complément circonstanciel.

—*où* est un pronom relatif dont l'antécédent est *âge* ; il signifie *dans lequel, compl. de porté.*

—*l'* est une lettre euphonique employée pour éviter la rencontre de deux voyelles.

—*bon marché* (*peu de cas*) : compl. dir. de *faire*.

—*des esprits* : compl. indir. de *faire*.

Ces remarques faites, il n'y a plus de difficultés pour faire l'analyse.

II

LE GULF-STREAM

Parmi les courants dont la vitesse est suffisante pour être appréciée des marins, le plus fameux et le plus remarquable est le Gulf-Stream. C'est un merveilleux phénomène, un fleuve au milieu de l'Océan, et le volume de ses eaux est à lui seul plus considérable que celui de tous les fleuves du globe réunis. Son lit et ses rives sont d'eau froide, sa couleur est d'un bleu sombre et on le voit ainsi séparé des eaux qui le bordent. Ce grand courant a sa source dans le golfe du Mexique et son embouchure dans l'Océan Arctique. Il en sort avec une vitesse qui, dans les détroits, est de quatre milles à l'heure. Il suit ensuite les côtes d'Amérique et répand alors ses eaux sur la mer comme un manteau de chaleur, couvrant une immense étendue et abritant des myriades de créatures qui, pendant l'hiver et jusque sur les côtes d'Europe, y trouvent une abondante nourriture. C'est à cette chaleur bienfaisante que l'Irlande doit la verdure qui lui a fait donner son nom d'Émeraude des mers, et que les côtes occidentales de la France doivent aussi les pâturages qui, en plein hiver, quand tout est couvert de glace aux latitudes correspondantes de l'Amérique, offrent au bétail une nourriture pour son troupeau.

La vie pullule dans les tièdes eaux du Gulf-Stream, qui portent sur les rivages de certains pays de l'Europe des myriades d'animalcules phosphorescents. Dans les nuits orageuses, le grand courant apparaît ainsi lumineux sur la sombre mer, y traçant comme une voie lactée plus étincelante que celle qui éclaire la voûte céleste.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Un fleuve au milieu de l'Océan : Les eaux du Gulf-Stream ne se mélangent pas avec celle de la mer, de telle sorte qu'en effet on peut le voir rouler, et suivre de l'œil son cours à travers les ondes. C'est comme un fleuve dont les eaux sont salées.—*Quatre milles* : diverses manières d'écrire ce mot.—*Quand tout est couvert de glace aux latitudes correspondantes...* etc.—La latitude marquant la distance qui sépare un lieu de l'équateur, il s'ensuit que tous les pays étant à une même distance de l'équateur, devraient avoir la même température. Il n'en est rien cependant, car celle-ci dépend non seulement de la latitude, mais d'autres causes encore (altitude, vents, hydrographie, etc...) Le voisinage du Gulf-Stream est une de celles-là.—*La vie pullule* : c'est-à-dire se produit un nombre considérable de fois.—*Des myriades d'animalcules phosphorescents* : c'est-à-dire une quantité plus considérable encore que des millions d'animaux extrêmement petits jetant des lueurs semblables à celles du phosphore.—*Voie lactée* : On appelle ainsi un groupe infiniment nombreux d'étoiles s'étendant dans le ciel comme une longue bande lumineuse facile à distinguer pendant les nuits d'été. On lui donne vulgairement le nom de *chemin de Saint-Jacques*.

EXERCICES ÉCRITS

1° Rédaction sur le sujet suivant :

Que doit-on aux courants en général et au Gulf-Stream en particulier ? Que savez-vous sur celui-ci ?

2° Exercices d'invention :

Trouver des propositions dont le sujet soit : 1° un nom ; 2° un adjectif employé comme nom ; 3° un verbe.

Trouver des phrases dans lesquelles entreront les figures suivantes : 1° une métaphore ; 2° une inversion ; 3° une ellipse ; 4° un pléonasme ; 5° une comparaison ; 6° une antithèse ; 7° une périphrase ; 8° une hyperbole.

RECITATION

FOI, ESPÉRANCE ET CHARITÉ

Ici-bas, compagne fidèle
 De l'espérance au front serein,
 La charité marche avec elle,
 Et la foi leur donne la main :
 Liens sacrés, nœuds adorable,
 Qui les rendent inséparables,
 Et que Dieu seul peut désunir.
 Le temps d'espérer et de croire
 Finit au grand jour de sa gloire ;
 Le temps d'aimer ne peut finir.

LOUIS RACINE.

REDACTION

LA ROUILLE USE PLUS QUE LE TRAVAIL

CANEVAS.—Le soc d'une charrue, après un long repos, s'était couvert de rouille. Il voit passer son frère tout reluisant, revenant des travaux :

« Bien que je sois forgé de même matière,
 Lui dit-il, je suis terne, et toi poli, brillant.
 Où pris-tu cet éclat si vif ? — En travaillant. »

Imitez cette histoire en l'appliquant à deux paires de ciseaux que deux petites sœurs ont reçues pour leurs étrennes.

DÉVELOPPEMENT

Dans le nécessaire de Jeanne reposent pour un instant de mignons ciseaux, fins brillants et polis.

Tout près, dans un coin obscur, gisent, oubliés depuis longtemps sans doute, d'autres ciseaux de même taille et portant même marque. Mais quelle différence d'aspect.

Tandis que les premiers scintillent gaiement sur le velours bleu de l'écrin, ceux-ci, couverts de poussière, rouillés en maints endroits, semblent de fort méchante humeur.

— « Est-il possible, disent-ils, que nous soyons devenus si ternes, si laids ! nous qui étions si coquets, si reluisants au sortir de l'atelier ?

Et ce qui rend notre humiliation plus profonde encore, ô mes frères, c'est votre air de luxe, votre éclat.

Où le prites-vous donc ? Enseignez-nous votre secret.

— Il est bien simple. Le voici : tandis que votre maîtresse vous abandonne à l'oisiveté, la nôtre nous fait agir. A chaque instant, elle taille, coupe, recoupe ; nous servons sans cesse. En un mot, mon frère, c'est au travail que nous devons notre éclat. L'oisiveté conduit à la dégradation, à l'obscurité ; elle ruine les bonnes qua-

lités, développe les mauvaises dispositions, étouffe les germes des vertus et fait fleurir les vices. C'est elle qui attache la rouille à l'acier et le péché à l'âme.

Le travail, au contraire, c'est la lumière, c'est l'éclat, l'épanouissement de tout ce qui est beau, vrai et bien.

VOCABULAIRE

Des homonymes (suite)

OU, conjonction.—où, adverbe où pronom.—*houe*, sorte de pioche.—*houx*, arbrisseaux épineux.

PORT, de mer.—*port*, maintien.—*porc*, animal.—*pore* de la peau.

PÈRE, de famille.—*paire*, deux.—*pair*, titre de noblesse.—*perd*, *perds*, verbe *perdre*.

RANG, ligne, alignement.—*rend*, *rends*, verbe.

SAINT, pur, innocent, parfait.—*sain*, bon pour la santé.—*sein*, partie du corps.—*seing*, cachet, signature.—*ceins*, *ceint*, verbe ceindre.

SOT, qui a peu d'esprit.—*saut*, bond.—*seau*, vaisseau de bois ou de métal.—*sceau*, cachet.

TANT, adverbe de quantité.—*tan*, écorce pour tanner.—*temps*, durée, état de l'atmosphère.—*tend*, *tends*, verbe *tendre*.

TON, adjectif possessif.—*ton*, degré d'élévation d'un son.—*thon*, poisson de mer.—*taon*, insecte.—*tond*, *tonds*, verbe.

VOIX, son de la bouche.—*voie*, chemin.—*voit*, *vois*, *voient*, verbe *voir*.

VERT, couleur.—*vers*, préposition.—*vers*, ligne de mots en poésie.—*ver*, insecte.—*verre*, substance vitrée, ustensile pour boire.—*vair*, fourrure d'une espèce d'écureuil.

Dictées supplémentaires

I

VANITÉ ET MODESTIE

Y a-t-il rien de plus pitoyable, et en même temps de plus digne de mépris, qu'un homme sottement enflé de sa science et de son habileté, avide et insatiable de louanges, et qui ne songe à vivre que dans l'opinion des autres ?

Philippe, père d'Alexandre le Grand, fit merveilleusement sentir le ridicule de ce défaut à un médecin qui avait eu la vanité de prendre le surnom de « Jupiter sauveur », à cause de quelques cures heureuses qu'il avait faites et qu'il attribuait uniquement à son savoir. L'ayant invité à manger chez lui, il lui fit dresser une table à part, sur laquelle on ne servit qu'une cassolette d'encens.

Le médecin d'abord se crut fort honoré ; mais, comme on le laissa tout le reste du repas à jeun, il sentit bien ce que signifiait la fumée de cet encens ; et après avoir servi de risée aux convives, il remporta du festin, avec le titre de « Jupiter », sa faim tout entière, et la juste honte qu'il avait si bien méritée en attribuant à sa seule habileté un succès qui lui venait d'ailleurs.

Ce qu'il y a donc, dans la science et dans les talents de l'esprit, capable de faire honneur, n'est point la science même, ni les talents de l'esprit, mais le bon usage que

l'on en fait, et l'on peut dire que la modestie, plus que toute autre chose, en relève infiniment le prix et l'éclat.

On aime à voir les grands hommes avouer qu'ils se sont trompés. Un tel aveu suppose, dans celui qui le fait, un fonds de mérite peu commun et une élévation d'âme qui sent bien que ces pertes ne sont pas capables de lui faire du tort.

ROLLIN.

II

L'ILE D'ORLÉANS

De toutes les îles qui partagent les eaux du Saint-Laurent (celle de Montréal exceptée), il n'en est pas qui captive autant l'attention, par le pittoresque de sa situation, la variété de ses paysages, la fertilité de son sol et le caractère propre de ses habitants, que celle qui fut nommée d'abord l'île de Bacchus et que, depuis près de trois siècles, on appelle l'île d'Orléans.

Soit que le touriste ou l'étranger contemple ses rivages gracieux ornés d'une large ceinture de blanches maisons et d'élégantes villas, qui s'élèvent par des pentes ondulées formant une espèce d'amphitéâtre recouvert de jardins, de vergers, de prés verdoyants, et couronné par les restes précieusement conservés de l'antique forêt ; soit qu'il tourne ses regards vers le sombre et majestueux cap Tourmente, la superbe et bruyante chute Montmorency, ou sur les riches campagnes de la rive du Saint-Laurent, il voit se dérouler, devant ses yeux étonnés, une succession aussi variée qu'inattendue de sites enchanteurs, de perspectives gracieuses, d'horizons charmants et grandioses qui le ravissent et le forcent d'admettre que cet heureux coin de terre, négligé si longtemps par les citoyens de Québec, est destiné, dans un avenir rapproché, à devenir pour cette dernière ville ce que Brocklyn est à la capitale commerciale des Etats-Unis.

L'ABBÉ BOIS.

III

LE REMORDS

Le remords est une morsure cuisante que fait au cœur toute faute, grande ou petite, tant qu'elle n'est pas expiée. Ce ressouvenir douloureux me suit au milieu des plaisirs de la prospérité. Les applaudissements de la foule ne sont pas capables de faire taire ce témoin inexorable. Il n'y a qu'une longue habitude du vice et du crime, une accumulation de fautes très souvent renouvelées, qui puisse venir à bout de ce sentiment vengeur et réparateur tout ensemble. Quand il est étouffé, toute ressource est perdue, c'en est fait de la vie de l'âme ; tant qu'il dure, c'est que le feu sacré n'est pas tout à fait éteint.

Le remords est une souffrance d'un caractère particulier. Dans le remords je ne souffre ni à cause de telle ou telle impression faite sur mes sens, ni dans mes passions naturelles contrariées, ni dans mon intérêt blessé ou menacé, ni par l'inquiétude de mes espérances, ni par les angoisses de mes craintes : non, je souffre sans aucun motif qui vienne du dehors, et je souffre pourtant de la façon la plus cruelle. Je souffre par cette seule raison d'avoir commis une mauvaise action que je me savais obligé de ne pas faire, que je pouvais ne pas faire, et qui me laisse après elle un châtimement que je sais mérité. Nulle exacte analyse ne peut enlever au remords, sans le détruire, un seul de ses éléments. Le remords renferme l'idée du bien et du mal, d'une loi obligatoire de la liberté, du mérite et du démerite. Toutes ces idées étaient déjà dans la lutte entre le bien et le mal ; elles reparaissent dans le remords.

V. COUSIN.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE

COMMENT ON DEVIENT ALCOOLIQUE

On ne devient pas alcoolique seulement en s'enivrant fréquemment ; on le devient aussi en buvant tous les jours des liqueurs fortes. Certaines personnes n'ont jamais été ivres, et cependant elles sont alcooliques.

Ce sont celles qui, le matin à jeun, sous prétexte de « tuer le ver » boivent « la goutte » avant de se mettre au travail, à la maison ou au dehors, dans un atelier ou dans un bureau ; celles qui acceptent de boire un verre toutes les fois qu'un ami les y invite et qui, par politesse, le lui rendent ; celles qui, après la tasse de café, boivent un petit verre d'eau-de-vie ; celles qui se rendent à la buvette pour faire une partie de cartes ou de billard et absorbent des boissons alcooliques, à petites gorgées, tant que dure la partie ; celles qui, chaque jour, sous prétexte de s'ouvrir l'appétit, absorbent la funeste liqueur appelée gin ou whisky, ou de prétendus apéritifs.

1. EXERCICES ORAUX.—1° Définir les expressions suivantes : *alcoolique*, à jeun. Homonymes de ver (verre, vert, vers) ; *goutte*, rapprocher : *goutteux*, *goute* à *goutte*, *n'entendre goutte*, il *goûte* ; *eau-de-vie*, plus justement *eau-de-feu* ; *appétit* et *apéritif*.

2° *Résumé de la dictée*.—Comment devient-on alcoolique ? Indiquez les mauvaises habitudes qui conduisent à l'alcoolisme. Rappelez brièvement les conséquences de ce vice honteux, pour l'individu, pour la famille et la société.

3° Explication de la dictée au point de vue de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe usuelle.—*Ce sont celles*, justifiez cette orthographe ; *tuer le ver*, distinction de l'*infinitif* et du *participe passé* dans les verbes de la 1^{ère} conjugaison : faire justifier l'orthographe des verbes *acceptent*, *rendent*, *absorbent* ; analyser l'expression *le lui rendent* ; *eau-de-vie*, faire rappeler la règle des noms composés ; au pluriel des *eaux-de-vie* ; *tant que dure la partie* : indiquer le sujet et faire disparaître l'inversion ; *appétit* et *apéritif*, faire remarquer que le second ne prend qu'un seul p.

II. EXERCICES ÉCRITS.—1° Relever et analyser tous les verbes de la dictée. 2° Conjuguer le verbe *ouvrir* aux temps simples. 3° Donner les synonymes de *s'enivrer*, *prétexte*, *absorber*, et les dérivés de *liqueur*, *matin*, *café*.

— Analyser la première phrase de la dictée.

Cette phrase se compose de deux propositions principales.

Elles ont le même verbe, *devient*, qui joue le rôle du verbe *être*.

On sujet ; *devient*, verbe ; *alcoolique* et le pronom personnel *le* sont attributifs.

Devient, v. n. (Ce verbe est analogue au verbe *être*), il joint l'attribut au sujet.

—*Ne pas*, loc. adv. modifie *seulement*.—*Seulement*, adv. modifie *on devient alcoolique*.

En, prép. unit à *on devient alcoolique* le compl. circonst. *s'enivrant*.—*Fréquemment*, modifie *s'enivrant*.—*Aussi*, adv. modifie *on le devient*.—*En*, prép. . . —*Buvant*, part. pr.

c. cir. de *on le devient*.—*Jours* . . c. cir. de *buvant*.—*Des*, adj. indéf. . . déterm. *liqueurs* ; *liqueurs*, n. c. f. plur., (comp. dir de *buvant*).

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIKES

Dans un ménage où le père et deux des enfants travaillent et où le revenu total par semaine est de \$36, on dépense \$4, en moyenne, par semaine, pour des liqueurs alcooliques. Combien dépense-t-on par année ?

Solution :—\$4 × 52 = \$208.

Quelle partie du revenu total se trouve ainsi gaspillée ?

Solution :—\$4 sur \$36 ou $\frac{4}{36} = \frac{1}{9}$.

C'est-à-dire que sur 9 jours de travail il y a 1 jour de travail du père et des deux fils, dont le revenu total est non seulement perdu mais employé d'une manière nuisible.

Si ces ouvriers économisaient l'argent ainsi dépensé, quelle somme auraient-ils au bout de 10 ans, sans compter les intérêts ?

Solution :—\$208 × 10 = \$2080.

 AGRICULTURE

DICTÉE

LE BŒUF

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval et l'âne pour porter des fardeaux : la forme de son dos et de ses reins le démontre ; mais la grosseur de son cou et la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer et à porter le joug. Il semble avoir été fait exprès pour la charrue. La masse de son corps, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité et sa patience, font de lui le vrai travailleur de la terre.

BUFFON.

EXERCICES

- 1° Analyser oralement tous les noms (genre, nombre).
- 2° Donner oralement, puis par écrit, le pluriel de tous les noms ici au singulier ; le singulier de tous les noms ici au pluriel ; signaler la différence de forme.
- 3° Copier vingt noms du pluriel ne différant de leur singulier que par l'addition d'un *s*.
- 4° Conjugaison d'un verbe régulier en *ger* (*manger*) au présent et à l'imparfait de l'indicatif.

PROBLÈMES AGRICOLES

1. Un spéculateur a acheté d'un pépiniériste 2400 pommiers assortis, greffés sur racines, pour \$36. Le $\frac{1}{3}$ a manqué. Après 3 ans, il vend le reste à raison de \$24 le 100. Les soins de culture lui reviennent, tout compris, à \$45.60. Combien a-t-il gagné ou perdu à cette culture ?

Solution :—\$36 + \$45.60 = \$81.60, le coût total.

2400 — $\frac{1}{3}$ de 2400 = 2400 — 800 = 1600, le reste.
 $(1600 \times \$24) \div 100 = \384 , ce que rapporte la vente des pommiers.
 $\$384 - \$81.60 = \$302.40$, le gain.

2. Dans une terre, le rendement moyen en blé a été de $16\frac{1}{4}$ minots par arpent. Dans une autre, mieux cultivée, où on a dépensé, par arpent, \$3 de plus que dans le premier cas, on a obtenu $30\frac{1}{4}$ minots. Le prix du blé étant de $\$0.87\frac{1}{2}$, qu'a-t-on gagné par arpent à bien cultiver cette terre ?

NOTE.—*L'effet de la dépense de \$3 par arpent se fera sentir pendant au moins trois ans.*

Solution :— $\$3 \div 3 = \1 , ce que la culture a coûté de plus par arpent pour un an, dans le deuxième cas.

$30\frac{1}{4} \times \$0.875 = \26.47 , rendement dans le 2ème cas.

$\$26.47 - \$1 = \$25.47$, rendement après déduction de la dépense de \$1 de plus.

$16\frac{1}{4} \times \$0.875 = \14.22 , rendement dans le 1er cas.

$\$26.47 - \$14.22 = \$12.25$, gain.

3. Quelle est la quantité de chaux à employer pour rendre cultivable un terrain marécageux d'une contenance de 45 arpents, sachant qu'on a employé 25 boisseaux à l'arpent ? A combien s'élève la dépense si le boisseau de chaux coûte \$0.18, et la main d'œuvre \$0.30 par arpent ?

Solution :— $25 \times 45 = 1125$ boisseaux de chaux.

$\$0.18 \times 1125 = \202.50 , le coût de la chaux.

$\$0.30 \times 45 = \13.50 , ce que coûte la main-d'œuvre.

$\$202.50 + \$13.50 = \$216$, le coût total.

HYGIÈNE

DICTÉE

L'AIR

En *quelque* endroit que nous allions, nous nous trouvons toujours environnés par l'air, car l'air pénètre partout, et il forme autour de la terre une couche épaisse d'environ *trente lieues*. Si nous ne le voyons point autour de nous, c'est qu'il doit se trouver en grande quantité pour être *visible*, et dans ce cas il a une couleur bleue très *appréciable*. Il en est ainsi de l'*atmosphère*, qui nous entoure. C'est cette couleur qui donne une *teinte bleuâtre* à tous les objets qui bornent l'horizon, ainsi qu'au *firmament* lui-même. Nous ne nous apercevons jamais de sa présence, car nous y sommes habitués ; cependant, si vous voulez vous en rendre compte, vous n'avez qu'à observer ce que vous éprouvez lorsqu'une personne produit auprès de votre visage un mouve-

ment assez violent. Vous sentez alors comme un souffle passer sur votre joue. C'est l'air qui vous entoure qui a été agité et qui vient pour ainsi dire *vous heurter* dans sa secousse. C'est l'air qui fait vivre les personnes, les plantes et les animaux, qui transporte le son, qui permet au feu de brûler, qui gonfle les voiles des vaisseaux et qui fait tourner les ailes des moulins à vent.

L'air des appartements doit être renouvelé chaque jour.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Quelque : signifie ici *quelconque* ; c'est un adjectif indéfini qui doit être invariable.—*Trente lieues* : c.-à-d. 90 milles. Homonyme : lieu (un endroit).—*Nous ne le voyons*. Le verbe *voir* est employé ici à l'indicatif présent et ne prend pas d'*i* après l'*y*.—*Visible* : ce que l'on peut voir. Famille de mots : vue, vision, voir, visionnaire, invisible, visage, visuel, etc...—*Air précieusement* : que l'on peut apprécier, dont on peut se rendre compte.—*Atmosphère* : la couche d'air qui nous entoure. Nom féminin.—*Une teinte bleuâtre* : c.-à-d. une très légère couleur bleue. Les noms de couleurs terminés en *âtre* indiquent que la couleur en question n'est pas très franche ni très vive : jaunâtre, rougeâtre, noirâtre, etc...—*Firmament* : voûte azurée qui s'étend au-dessus de nos têtes et où brillent les astres qui y paraissent attachés.—*Heurter* : toucher rudement, produire un choc. Nom commun correspondant à ce verbe : *heurt* (coup), vieux mot de l'ancien français.—*C'est l'air qui...* : A partir de ces mots faire remarquer aux élèves que les propositions sont incomplètes (elliptiques). Leur faire trouver les mots qui manquent (c'est l'air qui...)

ENSEIGNEMENT MENAGER

DICTÉE

L'ÉPARGNE

L'économie, quand elle n'a rien de sordide, est une vertu, vertu sociale, vertu de famille surtout, mais aussi et tout d'abord une vertu individuelle. Celui qui épargne en effet, se prive, se contient, se retient sur la pente des plaisirs immodérés ; il fait donc en cela acte de tempérance, de prudence et de fermeté ; il se crée des ressources qui lui rendront plus facile la parfaite égalité de l'âme. Une sage économie, un travail assidu sont les deux facteurs de la richesse. On ne saurait calculer au contraire jusqu'où peuvent aller les suites de la paresse et du désordre, les dépenses inutiles, sans prévoyance : « Fainéantise va si lentement que la pauvreté l'a bientôt rattrapée », dit Franklin. L'épargne seule fait l'homme sûr de son lendemain ; elle l'élève donc moralement en ce qu'elle lui permet d'envisager la vie avec calme et sérénité.

MARION.

PROBLEME

Un ouvrier gagne \$500 par an ; il dit à sa femme : « Nous économiserons le dixième de mon gain pour le placer à la Caisse d'économie ; notre logement nous coûte \$6 par mois ; nous réserverons \$3 par mois pour des dépenses imprévues, et nous ne dépenserons pas plus de \$100 par an pour nos vêtements. D'après cela, calculez ce qui restera à dépenser par jour pour la nourriture et le chauffage.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

53. Une maison est achetée \$860 ; l'acheteur donne un acompte de \$490 ; que redoit-il ?

Solution :—500 moins 490, 10 ; 860 moins 500, 360 et 10, \$370.

54. Une maison est achetée \$950 ; l'acheteur redoit \$359 ; combien a-t-il déjà payé ?

Solution :—400 moins 359, 41 ; 950 moins 400, 550, et 41, \$591.

55. Deux bergers ont conduit dans un pâturage 895 moutons ; l'un en avait 618 ; de combien de moutons se composait le troupeau de l'autre ?

Solution :—95 moins 18, 77 ; 800 moins 600, 200, et 77, 277 moutons.

56. Deux frères font à leurs parents âgés une rente annuelle de \$675 ; l'aîné, plus riche que le cadet, donne pour sa part \$450 ; que donne le second ?

Solution :—75 moins 50, 25 ; 600 moins 400, 200, et 25, \$225.

57. Deux tas de pommes contiennent 713 pommes ; il y en a 475 dans l'un ; combien l'autre en contient-il ?

Solution :—500 moins 475, 25 ; 713 moins 500, 213, et 25, 238 pommes.

58. Deux bergers ont conduit dans un pâturage 974 moutons ; l'un en avait 117 ; de combien de moutons se composait le troupeau de l'autre ?

Solution :—74 moins 17, 57 ; 900 moins 100, 800, et 57, 857 moutons.

59. Un employé reçoit à la fin du mois \$165 ; que lui restera-t-il après avoir payé une dette de \$95 ?

Solution :—165 — 95 = \$70.

60. Un homme achète une maison pour \$789 ; il paye son acquisition avec ses épargnes et redoit \$95 ; quel était le montant de ses épargnes ?

Solution :—100 moins 95, 5 ; 789 moins 100, 689, et 5, \$694.

61. Pour payer une facture, je donne un billet de \$500 sur lequel on me rend \$37 ; quel était le montant de la facture ?

Solution :—500 moins 37 = \$463.

62. Sur une dette de \$512 je donne \$306 acompte ; quelle somme dois-je encore ?

Solution :—512 = 306 = \$206.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

51. Quelle est la longueur d'une pièce de drap qui a coûté \$217.50 sachant qu'en en revendant 28 verges pour \$105, on gagne \$0.75 par verge ?

Solution :—\$0.75 \times 28 = \$21, le gain total sur les 28 verges.

$\$105 - \$21 = \$84$, le coût des 28 verges.

$\$84 \div 28 = \3 , le prix de 1 verge.

$\$217.50 \div 3 = 72.5$ ou $72\frac{1}{2}$ verges. *Rép.*

52. Un libraire achète 15 douzaines de volumes à $\$4.80$ la douzaine ; s'il a reçu le 13e en sus et qu'il revende chaque volume $\$0.52$; combien gagne-t-il sur le tout ?

Solution :— $13 \times 15 = 195$, le nombre de volumes achetés.

$\$0.52 \times 195 = \101.40 , ce que rapporte la vente des 195 volumes.

$\$4.80 \times 15 = \72 , ce que les 195 volumes ont coûté.

$\$101.40 - \$72 = \$29.40$, le gain.

53. Un marchand achète du drap qui lui coûte $\$3.12$ la verge. On lui vend 6 pièces d'égale longueur, plus un coupon de 7 verges pour $\$1070.16$. Combien y avait-il de verges en tout et combien chaque pièce contient-elle de verges ?

Solution :— $\$1070.16 \div \$3.12 = 343$ verges en tout.

$343 - 7 = 336$, nombre de verges dans les 6 pièces ;

$336 \div 6 = 56$, nombre de verges dans chaque pièce.

54. Le propriétaire d'une maison a 23 fenêtres à faire vitrer. Lorsque ce travail est terminé, il paye $\$25.76$. Combien chaque fenêtre renferme-t-elle de carreaux, si chaque carreau coûte $\$0.14$?

Solution :— $\$25.76 \div \$0.14 = 184$, le nombre total des carreaux.

$184 \div 23 = 8$, le nombre de carreaux par fenêtre.

55. La somme de deux nombres est 17 ; leur différence est 3 ; quels sont ces deux nombres ?

Solution :—17 égale le petit nombre et le grand nombre ou le petit nombre et un autre nombre égal au petit nombre et 3 de plus.

En ôtant 3 de 17 on a 14, le petit nombre plus le petit nombre ou 2 fois le petit nombre.

$14 \div 2 = 7$, le petit nombre.

$7 + 3 = 10$, le grand nombre.

56. Une personne charitable a partagé sa fortune ainsi qu'il suit : $\$4938$ à l'hôpital ; $\$3270$ à l'asile des orphelines ; $\$950$ à la fabrique de l'église et le reste à 16 membres de sa famille. Sachant que chacun de ceux-ci a reçu $\$5432$, on demande quelle était la fortune totale de cette personne ?

Solution :— $\$5432 \times 16 = \86912 , somme totale donnée aux membres de la famille.

$\$4938 + \$3270 + \$950 + \$86912 = \$96070$, la fortune totale.

57. Une ouvrière gagne $\$0.70$ par jour. Elle ne travaille que 305 jours par an, et parvient néanmoins à économiser $\$71.15$ par an. Combien dépense-t-elle par an, et par jour ?

Solution :— $\$0.70 \times 305 = \213.50 , ce qu'elle gagne par an.
 $\$213.50 - \$71.15 = \$142.35$, ce qu'elle dépense par an.
 $\$142.35 \div 365 = \0.39 par jour.

58. Une lingère a vendu $8\frac{3}{4}$ douzaines de chemises pour $\$102.90$. Sachant que la douzaine lui coûtait $\$10.08$, calculez combien elle a gagné sur chaque chemise.

Solution :—Dans 8 douzaines il y a $12 \times 8 = 96$ chemises ;
 Dans les $\frac{3}{4}$ d'une douzaine de chemises il y a 9 chemises.
 $8\frac{3}{4}$ douzaines de chemises = $96 + 9 = 105$ chemises.
 $\$102.90 \div 105 = \0.98 , le prix de vente d'une chemise ;
 $\$10.08 \div 12 = \0.84 , le prix d'achat d'une chemise.
 $\$0.98 - \$0.84 = \$0.14$, le gain sur une chemise.

59. Un ouvrier a travaillé pendant 49 jours et il a reçu $\$60.26$; pendant 26 jours il a été payé $\$1.15$ par jour. Dites combien il a été payé par jour pendant le reste du temps.

Solution :— $\$1.15 \times 26 = \29.90 , ce qu'il a reçu pour les 26 jours ;
 $49 - 26 = 23$ jours.
 Pour les 23 jours qui restent il a reçu $\$60.26 - \$29.90 = \$30.36$.
 $\$30.36 \div 23 = \1.32 , ce qu'il reçut par jour pendant le reste du temps.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

44. On vend $\frac{2}{5}$ puis $\frac{3}{4}$ de ce qui reste d'une pièce de toile. Quelle fraction de la pièce reste-t-il ? Si le reste a une longueur de $12\frac{6}{7}$ verges, quelle est la longueur de la partie vendue et la pièce entière ?

Solution :— $\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$, la fraction de la pièce qui reste après la 1ère vente.

Quand on vend les $\frac{3}{4}$ de quelque chose il en reste le $\frac{1}{4}$; donc après la 2ème vente il reste $\frac{1}{4}$ de $\frac{3}{5} = \frac{3}{20}$.

On arriverait au même résultat de la manière suivante :

En 2ème lieu on vend les $\frac{3}{4}$ de ce qui reste, — c'est-à-dire des $\frac{3}{5}$ de la pièce, — $\frac{3}{4}$ de $\frac{3}{5}$ de la pièce = $\frac{9}{20}$ de la pièce ; après la 1ère vente il restait $\frac{3}{5}$ de la pièce, en 2ème lieu on a vendu $\frac{9}{20}$ de la pièce, il reste donc en dernier lieu $\frac{3}{5} - \frac{9}{20} = \frac{12}{20} - \frac{9}{20} = \frac{3}{20}$ de la pièce.

$$\frac{3}{20} = 12\frac{6}{7} \div 3 = \frac{90}{7} \text{ verges ;}$$

$$\frac{1}{20} = \frac{90}{7} \div 3$$

$$\frac{20}{20} = \frac{90}{7} \times \frac{20}{3} = \frac{600}{7} = 85\frac{5}{7} \text{ verges, longueur de la pièce.}$$

$$\frac{20}{20} - \frac{3}{20} = \frac{17}{20}, \text{ la partie vendue.}$$

$$\frac{1}{20} = \frac{90}{7} \div 3.$$

$$\frac{17}{20} = \frac{90}{7} \times \frac{17}{3} = \frac{510}{7} = 72\frac{6}{7}.$$

45. Les $\frac{3}{8}$ d'un nombre valent $16\frac{2}{7}$; que valent les $\frac{4}{5}$ de ce nombre ?

$$\text{Solution :—} \frac{3}{8} = 16^2/7 = \frac{114}{7};$$

$$\frac{1}{8} = \left(\frac{114}{7}\right) \div 3.$$

$$\frac{8}{8} = \frac{114}{7} \times \frac{8}{3}.$$

$$\frac{4}{5} = \frac{114}{7} \times \frac{8}{3} \times \frac{4}{5} = \frac{3648}{105} = 34\frac{78}{105}.$$

46. La roue d'une voiture a une circonférence de $12\frac{3}{4}$ pieds. Combien cette roue a-t-elle fait de tours dans un voyage de $25\frac{2}{3}$ milles ?

Solution :—(Dans 1 mille il y a 5280 pieds).

$$5280 \times 25\frac{2}{3} = 135520 \text{ pieds.}$$

$$135520 \div 12\frac{3}{4} = 135520 \div \frac{51}{4} = 135520 \times \frac{4}{51} = \frac{542080}{51} = 10629\frac{1}{51} \text{ tours. Rép.}$$

47. Un ouvrier gagne \$45 par mois ; il dépense les $\frac{7}{15}$ de son gain pour son entretien et en envoie $\frac{1}{3}$ à ses parents. On demande quelle somme il dépense par année pour son entretien ? Quelle somme il envoie par année à ses parents et combien il lui reste au bout de l'année ?

Solution :— Son salaire annuel est de $\$45 \times 12 = \540 .

$\frac{7}{15}$ de \$540 = \$252, ce qu'il dépense ;

$\frac{1}{3}$ de \$540 = \$180, ce qu'il donne à ses parents ;

$$\frac{7}{15} + \frac{1}{3} = \frac{28}{60} + \frac{20}{60} = \frac{48}{60} = \frac{4}{5};$$

$\frac{5}{5} - \frac{4}{5} = \frac{1}{5}$; $\frac{1}{5}$ de \$540 = \$108, ce qui lui reste.

Autrement : \$252 + \$180 = \$432, ce qu'il dépense en tout ;

\$540 - \$432 = \$108, ce qui lui reste.

48. Entre les $\frac{8}{9}$ et les $\frac{11}{15}$ de la valeur d'un objet, il y a \$32.41 de différence. Combien coûte cet objet ?

$$\text{Solution :—} \frac{8}{9} - \frac{11}{15} = \$32.41 ;$$

$$\frac{40}{45} - \frac{33}{45} = \frac{7}{45} = \$32.41 ;$$

$$\frac{1}{45} = 32.41/7 ;$$

$$\frac{45}{45} = 32.41 \times \frac{45}{7} = \$208.35.$$

Les $\frac{5}{12}$ de la somme que j'ai dans ma poche, augmentés de \$11.25 font \$50. Combien ai-je dans ma poche ?

Solution :— $\frac{5}{12}$ de la somme + \$11.25 = \$50 ;

donc $\frac{5}{12}$ de la somme = 50 - 11.25 = \$38.75.

$$\frac{1}{12} \text{ de la somme} = 38.75/5.$$

$$\frac{12}{12} \text{ de la somme} = 38.75 \times \frac{12}{5} = \$93.$$

50. Un particulier qui a dépensé les $\frac{4}{15}$, plus les $\frac{2}{5}$, plus le $\frac{1}{6}$, plus les $\frac{3}{4}$ de son avoir primitif, s'est endetté de \$110.83 $\frac{1}{3}$. Quel était son avoir ?

Solution :— $\frac{4}{15} + \frac{2}{5} + \frac{1}{6} + \frac{3}{4}$ de son avoir = $\frac{16}{60} + \frac{24}{60} + \frac{10}{60} + \frac{45}{60}$ de son avoir = $\frac{95}{60}$ de son avoir = son avoir et s'est endetté d'une somme égale au $\frac{35}{60}$ de son avoir, c'est-à-dire de \$110.83 $\frac{1}{3}$.

$$\begin{aligned} \frac{35}{60} &= \frac{7}{12} = \$110.83\frac{1}{3}. \\ \frac{1}{12} &= \$110.83\frac{1}{3}/7 \\ \frac{12}{12} &= \$110.83\frac{1}{3} \times \frac{12}{7} = \$190. \end{aligned}$$

51. Un baril contient 64 gallons de vin. On en retire 8 gallons qu'on remplace par 8 gallons d'eau ; on recommence une 2e fois, puis une 3e fois la même opération. Quelles sont les quantités d'eau et de vin qui se trouvent alors dans le baril ?

Solution :—Après la première opération, il reste dans le baril $64 - 8 = 56$ gallons de vin pur, c'est-à-dire les $\frac{56}{64} = \frac{7}{8}$ de ce qu'il y avait d'abord. Comme, à chaque opération, on retire la même quantité de liquide, d'une façon générale, la quantité de vin pur qui reste après une opération est les $\frac{7}{8}$ de la quantité qu'il y avait dans le baril avant cette opération. Donc la quantité de vin pur qui se trouve dans le baril, après chaque opération est comme suit :

Après la 1ère opération $\frac{7}{8}$ de 64 gallons ;
 Après la 2ème opération $\frac{7}{8}$ de $\frac{7}{8}$ de 64 gallons ;
 Après la 3ème opération $\frac{7}{8}$ de $\frac{7}{8}$ de $\frac{7}{8}$ de 64 gallons ;
 $\frac{7}{8} \times \frac{7}{8} \times \frac{7}{8} \times 64 =$ en simplifiant à $\frac{7}{8} \times 7 \times 7 = \frac{343}{8} = 42\frac{7}{8}$
 gallons.

52. On a vendu les $\frac{2}{9}$ d'une propriété pour \$20000 à raison de \$250 l'acre. Le reste a été vendu à un prix qui surpasse le premier de \$0.02 la verge carrée. Combien le vendeur a-t-il reçu en tout et quelle était la surface de cette propriété ?

Solution :—\$20000 \div \$250 = 80 acres.
 Les $\frac{2}{9}$ de la propriété = 80 acres.
 $\frac{1}{9}$ de la propriété = $\frac{80}{2}$.
 $\frac{6}{9}$ de la propriété = $80 \times \frac{3}{2} = 360$ acres, surface de la propriété.

Dans 1 acre il y a 4840 verges.

Le prix de vente de la 2de partie = \$250 + (\$0.02 \times 4840) = \$250 + \$96.80 = \$346.80 par acre.

La partie vendue en 2e lieu = 360 — 80 = 280 acres.

\$346.80 \times 280 = \$97104, produit de la 2e vente.

\$20000 + \$97104 = \$117104, total des deux ventes.

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

38. Une personne a acheté avec les $\frac{3}{8}$ de sa fortune un terrain qui lui revient, tous frais payés, à \$150 l'acre. Les $\frac{2}{5}$ du reste ont été employés à l'achat d'une maison. Le capital dont elle dispose après ces deux opérations, produit une rente annuelle de \$142, les $\frac{11}{15}$ de ce capital étant placés à 5% et le reste à 4%.

On demande 1° La fortune de cette personne ; 2° le prix de sa maison ;
3° les deux sommes placées séparément ; 4° la contenance de son terrain ?

Solution :—On voit d'abord que l'achat du terrain ayant absorbé les $\frac{3}{8}$ de la fortune cherchée, l'achat de la maison en a pris les $\frac{2}{5}$ du reste, c'est-à-dire les $\frac{2}{5}$ de $(\frac{8}{8} - \frac{3}{8}) = \text{les } \frac{2}{5} \text{ de } \frac{5}{8} = \frac{2}{8} = \frac{1}{4}$.

Le capital restant est donc égal à $\frac{5}{8} - \frac{1}{4} = \frac{3}{8}$. Donc le capital placé ne vaut que les $\frac{3}{8}$ de la fortune.

Les $\frac{11}{15}$ de $\frac{3}{8} = \frac{11}{40}$ de la fortune sont placés à 5%.

Le reste, c'est-à-dire, $\frac{4}{15}$ de $\frac{3}{8} = \frac{4}{40}$ de la fortune sont placés à 4%.

$\frac{11}{40}$ à 5% = $\frac{11}{40}$ de .05 de toute la fortune = $\frac{.55}{40}$ de toute la fortune.

$\frac{4}{40}$ à 4% = $\frac{4}{40}$ de .04 de toute la fortune = $\frac{.16}{40}$ de toute la fortune.

$\frac{.55}{40} + \frac{.16}{40} = \frac{.71000}{40} = .01775$ de toute la fortune.

$\$142 \div .01775 = \8000 , la fortune.

$\frac{1}{4}$ de $\$8000 = \2000 , le prix de la maison.

$\frac{3}{8}$ de $\$8000 = \3000 , la somme dépensée pour l'achat du terrain.

$\$3000 \div 150 = 20$ acres, la surface du terrain.

$\frac{3}{8}$ de $\$8000 = \3000 , le total du placement à intérêt.

$\frac{11}{15}$ de $\$3000 = \2200 , la somme placée à 5%.

$\frac{4}{15}$ de $\$3000 = \800 , la somme placée à 4%.

39. Deux capitaux sont tels que le premier rapporte au taux de 5% et pendant 9 mois, autant que le deuxième à 6% pendant 15 mois. On sait, de plus, que la somme des intérêts de ces mêmes capitaux pour 18 mois (le premier à 4% et le deuxième à 6½%) a été de \$130.50. Quels sont ces capitaux ?

Solution :—Soit \$1 le capital à 5% pendant 9 mois ; $\$1 \times .05 \times \frac{9}{12}$ ou $\frac{3}{4} = .15/4 = .0375$.

Il s'agit de trouver le capital qui, placé à 6%, pendant 15 mois, rapportera \$0.0375.

\$1 à 6% pendant 15 mois = $\$1 \times .06 \times \frac{15}{12}$ ou $\frac{5}{4} = .30/4 = .075$.

Il faudra autant de fois \$1 qu'il y a de fois \$0.075 en \$0.0375.

$\$0.0375 \div 0.075 = .5$ ou \$0.50.

Le rapport entre les deux capitaux est donc de \$1 à \$0.50 ; le 1er est 2 fois le deuxième.

L'intérêt de \$1 à 4% pour 18 mois = $\$1 \times .04 \times \frac{18}{12}$ ou $\frac{3}{2} = .06$.

L'intérêt de \$0.50 à 6½% pour 18 mois = $\$0.50 \times .065 \times \frac{3}{2} = .04875$.

La somme des intérêts = $\$0.06 + \$0.04875 = \$0.10875$.

Il y avait autant de fois \$1 dans le 1er placement et de fois \$0.50 dans le deuxième qu'il y a de fois \$0.10875 dans \$130.50.

$\$130.50 \div 0.10875 = 1200$ fois.

$\$1 \times 1200 = \1200 , le 1er placement.

$\$0.50 \times 1200 = \600 , le 2ème placement.

40. Une troupe d'ouvriers a extrait 12 verges cubes de pierre en 54 jours, combien en extraira-t-elle en 48 jours ?

Solution :—En 54 jours 12 verges cubes
 " 48 " ? " "

$$\frac{12 \times 48}{54} = \text{en simplifiant à } \frac{2 \times 16}{3} = \frac{32}{3} = 10\frac{2}{3}$$

42. Un laboureur emploie 63 minutes pour tracer 9 sillons ; combien tracera-t-il de sillons en 2 heures 48 minutes ?

Solution :— En 63 minutes 9 sillons
 En 2 h. 48 m. ou 168 minutes ?

$$\frac{9 \times 168}{63} = \frac{168}{7} = 24 \text{ sillons.}$$

43. Trente ouvriers ont pu faire la moitié d'un ouvrage en 20 jours. Au bout de ce temps, 6 ouvriers quittent le chantier ; combien les ouvriers qui restent mettront-ils de jours pour achever l'ouvrage ?

30 ouvriers mettent 20 jours

24 ouvriers mettront ? jours

$$\frac{20 \times 30}{24} = 5 \times 5 = 25 \text{ jours.}$$

44. En supposant que 35 hommes gagnent pendant 29 jours \$1015, que gagneraient 43 hommes en 92 jours ?

Solution :—35 hommes en 29 jours gagnent \$1015
 43 hommes en 92 jours gagnent ?

$$\frac{1015 \times 43 \times 92}{35 \times 29} = 43 \times 92 = \$3956.$$

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

THE KING AND THE HAYMAKER

George III was one day visiting a small town in the south of England, and being anxious to see something of the country, took a solitary walk. He came to a hay-field in which there was only one woman at work. The King asked where all the rest were. She said they were all gone into the town to see the King. « Why didn't you go too ? » said George. « Pooh ! » she answered, « I wouldn't walk three yards to see him. Besides, they've lost a day's work by going, and I am too poor to do that, with five children to feed. » George slipped a sovereign into her hand, and said : « When the rest come back, tell them that while they were gone to see the King the King came to see you, and left you his portrait in gold, to remember him by. »

OUTLINE.—1. George III when on a visit to a small town, walks out into the country.

2. He reaches a hay-field : only one woman at work.
3. The King's question.
4. The reply of the woman.
5. Another question from the King.
6. The woman's rejoinder, with her reasons.
7. George gives her a sovereign, and says « — ».

Taken from Meiklejohn's « *Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition.* »

XVe Congrès International des Américanistes

tenu à Québec en septembre 1906

RESUME DES TRAVAUX

Les Sauvages de l'Amérique et l'Art musical

Par M. Ernest Gagnon, Docteur ès Lettres, M. S. R. C.

Aucune trace d'art musical véritable chez les sauvages de la première période des découvertes américaines. Ce ne fut que sous l'influence tonale de la musique des européens que les chants de nos indigènes prirent une forme rythmique et modale voisine de l'art. Cette influence ne fit que s'accroître par la suite. Ce qu'ont écrit à ce sujet les romanciers européens n'est que pure fiction.

Les chants ou danses des sauvages étaient accompagnés d'un instrument bruyant appelé *chichigouane* (*chichiquois* par les Français), ou *mitchichigouane*, s'il était de grande dimension. Description de cet instrument chez les sauvages du Canada. On se servait du tambour. Quelques instruments mélodiques apparaissent au XIXe siècle.

Nos sauvages du Nord-Ouest ont gardé fidèlement les traditions relatives aux chants et aux danses.

Les chants sauvages sont toujours agrémentés d'une foule de petites notes, d'intervalles minuscules et de heurts de gosiers impossibles à noter.

Les chants religieux des indiens actuels de la province de Québec sont principalement des adaptations sur des mélodies grégoriennes ou des cantiques français. Exemples de cantiques et de chants profanes chantés à Lorette, près de Québec. Les chants de nos hurons ont plus du caractère indigène que ceux qui les chantent.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Nouveautés pédagogiques

“ Sous presse ”

MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les abbés V.-A. Huard, directeur du *Naturaliste canadien*, et H. Simard, professeur de Physique et d'Astronomie à l'Université Laval.

La Propagande du Livre (bureau de la *Vérité*, Québec) s'étant chargée de la vente de cet ouvrage, depuis longtemps annoncé et impatiemment attendu par le personnel enseignant des écoles, est en mesure de donner quelques détails dès aujourd'hui sur ce livre.

Ce *Manuel* aura environ 400 pages de texte compact, et sera illustré d'à peu près 200 vignettes. Malgré cela, son prix de vente sera modique.

L'ouvrage comprendra six traités distincts sur les sujets suivants: *Zoologie, Botanique, Minéralogie, Physique, Astronomie, Industrie*. Ces sujets font partie obligatoire du nouveau programme d'études; les instituteurs et institutrices doivent donner aux élèves des leçons orales sur ces sujets. Mais comme, pour donner de bonnes leçons de choses, il faut soi-même bien comprendre et posséder le sujet que l'on a à traiter brièvement, les auteurs du *Manuel* ont eu soin de développer assez au long toutes les questions mentionnées au programme. De cette façon, les instituteurs et institutrices pourront se mettre facilement en mesure de donner aux enfants des notions précises et même de répondre à leur curiosité si facilement éveillée.

Les auteurs du manuel ne se sont pas même bornés à développer strictement les questions du programme. Ils ont cru devoir faire des *traités* complets des sciences dont ils avaient à parler. Il y aura donc, dans cet ouvrage, un véritable *Traité de Zoologie*, un véritable *Traité de Physique*, etc. Ces traités, quoique complets, seront pourtant des *abrégés* de chacune des sciences enseignées. Et surtout, sachant que beaucoup des titulaires de l'enseignement n'auront que cet ouvrage pour se renseigner sur les sujets scientifiques dont ils auront à entretenir les enfants, les auteurs se sont appliqués à éviter une phraséologie trop technique, et à tout dire en un langage très clair et très simple. Nous sommes bien convaincus qu'ils nous donneront un livre absolument facile à bien comprendre: car, après le grand nombre d'années qu'ils ont passées tous deux dans l'enseignement, ils n'ont pu manquer d'acquérir à un haut degré le don de l'enseignement. D'ailleurs, ceux qui ont lu les ouvrages de M. l'abbé Huard, et ceux qui ont suivi les belles conférences publiques de M. l'abbé Simard, à l'Université, savent avec quelle limpidité de style ces messieurs parlent ou écrivent.

C'est une véritable bonne fortune, pour l'instruction publique en notre province, que des maîtres si distingués aient bien voulu s'imposer la tâche de rédiger un manuel scientifique élémentaire pour aider les titulaires de l'enseignement primaire à bien remplir leur tâche.

Nous n'avons qu'un reproche à faire aux auteurs du *Manuel des Sciences usuelles* : c'est d'avoir commandé un tirage beaucoup trop faible de leur ouvrage. Cette première édition ne suffira malheureusement pas à pourvoir du livre tous les titulaires de l'enseignement. Aussi, les commissions scolaires, les couvents, les instituteurs et institutrices pourraient envoyer tout de suite leur commande à la Propagande du Livre, ils seront les premiers servis, et ne risqueront pas de ne pouvoir obtenir le volume que lorsqu'il sera réimprimé.

L'ouvrage paraîtra dans quelques semaines seulement. Il restera assez de temps avant les vacances, pour que les candidats et candidates aux examens de l'été prochain puissent s'en servir pour être en état de répondre aux questions scientifiques du programme.

S'adresser immédiatement à la Propagande du Livre (bureau de la *Vérité*, Québec.)

LA PROPAGANDE DU LIVRE.

« CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET USUELLES » par le professeur N. Tremblay.

Par suite du retard dans la préparation des vignettes et autres causes imprévues, le traité sur les connaissances scientifiques et usuelles que nous avons annoncé pour le mois de janvier ne sera prêt que dans la première semaine de février. Ce sera un volume abondamment illustré et divisé par lectures, avec notes pédagogiques et questionnaire à la fin de chaque lecture.

Les candidats à l'examen pour le brevet de capacité y trouveront ce qu'exige le programme du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et les titulaires de nos écoles primaires auront désormais un guide pratique dans l'enseignement de cette matière.

Comme il s'agit moins, à l'école primaire, de l'enseignement purement scientifique que de la vulgarisation de la science, les leçons sont présentées jusqu'en une certaine mesure, sous forme de leçons de choses, exemptes des divisions arbitraires et des mots techniques trop arides pour les élèves.

Ce sera un volume de 200 à 225 pages, format de nos livres d'école ordinaires, que les élèves aimeront à se procurer.

Inutile d'ajouter que les candidats à l'examen auront amplement le temps de se préparer pour la fin de juin prochain.

La Cie J.-A. LANGLAIS & FILS.

L'ANALYSE GRAMMATICALE ET L'ANALYSE LOGIQUE aux *Brevets de capacité*, à l'école Normale et à l'École Primaire (Intermédiaire et Supérieure). Manuel conforme au nouveau Programme d'Études. Par C.-J. Magnan, professeur et membre du Bureau central des Examineurs.

A notre demande, M. Magnan a bien voulu s'imposer la tâche de rédiger un traité pratique d'analyse, débarrassé des entraves qui ont trop souvent fait de cette matière importante un exercice stérile.

Ce manuel arrive à son heure : les rares recueils d'analyse que possède notre pédagogie canadienne datent déjà de 1877 à 1880, et ne sont nullement adaptés aux besoins actuels. Voici le but que se propose M. Magnan dans son nouvel ouvrage : Habituer les élèves à réfléchir, leur donner plus de facilité pour appliquer les règles de la grammaire, comprendre ce qu'ils lisent et rédiger convenablement.

Les candidats aux brevets de capacité (soit aux Écoles normales soit au Bureau central) pourront aussi, avec l'*Analyse* de M. Magnan, se préparer facilement à subir, sur l'analyse logique et grammaticale, les examens requis par les Règlements officiels.

Ce livre offre deux avantages appréciables dans nos écoles canadiennes : il simplifie l'analyse, l'analyse logique surtout, et il emploie des exemples empruntés à la vie canadienne. Doctrine chrétienne, Histoire et Géographie du Canada, enseignement Anti-alcoolique, Hygiène, voilà les sources où l'auteur a puisé les textes nombreux à étudier dans son livre.

Les grands maîtres de la littérature française n'ont pas été oubliés : ils occupent une place d'honneur dans le recueil.

Fait pour notre pays, ce livre offrira un véritable attrait aux maîtres et aux élèves.

Ajoutons que le texte et la solution des questions d'analyse posées par le Bureau central depuis 1898 suit chacune des deux parties du manuel. L'ouvrage ne comprend qu'un volume de deux cents pages à peine, imprimées en caractère interligné. Il contient de nombreux exercices accompagnés de solutions. Plusieurs *exercices d'application*, à l'usage des élèves, sont placés à la suite des chapitres.

Rédigé d'après les meilleures méthodes actuellement en usage et revêtu d'une forme toute nouvelle, ce manuel, fruit d'une longue expérience et d'un labeur considérable, sera accueilli, nous osons l'espérer, avec bienveillance par le personnel enseignant.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS.

REVUE MENSUELLE

Le gouvernement français achève de chasser tous les évêques de leurs résidences épiscopales et les curés des presbytères. Le gouvernement maçonnique de la France vole ni plus ni moins des propriétés pour lesquelles l'Etat n'a jamais fourni un sou.

Sa Sainteté Pie X a dénoncé la dernière loi que le ministère Clémenceau a fait récemment adopter par les Chambres en vue d'étouffer absolument le catholicisme au pays de saint Louis. Le Pape a qualifié cette loi d'anarchiste.

La France a renié officiellement Dieu ! voilà la dernière nouvelle que nous apporte un journal de Montréal :

« Les dépêches annoncent que M. Caillaux, Ministre des Finances, a ordonné à la Monnaie de remplacer, sur toutes les pièces d'argent, l'ancienne devise « Dieu protège la France » par les mots « Liberté, Égalité, Fraternité ».

La décision d'effacer le nom de Dieu de l'argent français a été adoptée par le Comité du Budget, et a reçu l'approbation de la Chambre des députés.

Cet outrage au Créateur du monde est sans précédent dans l'histoire des peuples.

Les Canadiens français qui sont toujours restés fidèles à leur affection pour la patrie de leurs ancêtres, déplorent avec amertume l'apostasie de la France officielle.

Dans les Antilles, le 15 janvier, un tremblement de terre des plus violents a secoué l'île de la Jamaïque. La ville de Kingston a été en partie détruite. Les dépêches ont signalé de nombreuses pertes de vie. Aux dernières nouvelles, l'île menaçait de s'enfoncer entièrement dans l'océan.

Nous avons déjà parlé de la persécution poursuivie par les Allemands contre les Polonais. Les premiers veulent germaniser les derniers. A cet effet, ils forcent les enfants polonais à étudier même le catéchisme dans la langue de Bismark. Les

petits polonais résistent comme des héros. Les maîtres d'écoles allemands les brutalisent en vain : ces vaillants enfants de la malheureuse Pologne résistent aux vainqueurs : ils préfèrent la souffrance, le martyre à la trahison. Les pères et les mères soutiennent les enfants : les parents comprennent que l'abandon de la langue maternelle mènerait leurs enfants à l'abandon du catholicisme.

Faisons admirer aux élèves de nos écoles l'héroïsme des petits patriotes polonais.

Mgr Archambault, évêque de Joliette, a rapporté de Rome, pour M. Tellier, député à la Législature de Québec et membre du Conseil de l'Instruction publique, la décoration de Chevalier de l'Ordre de Pie IX.

L'Enseignement Primaire offre ses plus vives félicitations à M. Tellier, qui remplit ses devoirs publics avec tant de dignité civique et de courage catholique.

Il est à peu près certain que l'École normale McGill, de Montréal, sera transférée à Sainte-Anne de Bellevue pour être annexée à l'Institution McDonald, nouvellement établie. L'École normale protestante, dans le cas d'un changement de local, resterait sous le contrôle du gouvernement.

Les différents comités nommés pour préparer les grandes fêtes du troisième centenaire de Québec, travaillent vigoureusement. Les fêtes de 1908 seront grandioses, dignes du Canada français.

Dans le discours du trône lu à l'ouverture de la présente session de notre Législature, le gouvernement de Québec annonce la fondation, à Montréal, d'une école de hautes études commerciales, et de deux écoles techniques : l'une à Québec, l'autre à Montréal.

Dans le même document, le gouvernement fait connaître que la province de Québec demandera aux autorités fédérales l'annexion à son propre domaine de la contrée s'étendant de la frontière septentrionale de notre province au détroit d'Hudson, entre la baie du même nom et l'Océan Atlantique. »

« Géographiquement, et, pour une large part, historiquement, dit le discours du trône, cette vaste région et les îles qui en dépendent forment partie de la province de Québec, bien qu'administrativement elles en soient séparées. Dans l'intérêt du Canada et dans celui de cette contrée, il importe qu'elle soit annexée au territoire actuel de la province. Mon gouvernement est à faire les démarches nécessaires pour obtenir des autorités fédérales l'annexion de cette région. »

C'est M. L.-J. Gauthier, député de l'Assomption, qui, pour nous servir d'un terme parlementaire, a proposé l'adresse en réponse au discours du trône. M. Gauthier a parlé longuement d'Instruction publique. Nous aimons à citer le passage suivant de son discours :

« Il n'y a rien de parfait sur la terre, tout est perfectible, notre système d'Instruction publique comme le reste. Mais je crois qu'un régime qui en 10 ans de 1891 à 1901 a réduit de 11.96 % les illettrés dans cette Province, comme on peut s'en convaincre par le recensement à la page 656 de l'Annuaire de 1903, je crois dis-je qu'un pareil régime a prouvé qu'il ne devrait pas être condamné sans merci, il pourrait s'améliorer, oui ! mais il ne devrait pas être jeté au rancart, comme inutile et même nuisible. Je suis disposé comme n'importe qui à réprimer les abus, je suis disposé comme n'importe qui à empêcher l'exploitation d'où qu'elle vienne, mais je suis disposé en même temps à reconnaître l'esprit de dévouement et de sacrifice, à reconnaître aussi les états de service de ces 11 ou 12 mille personnes qui usent le meilleur de leur être, qui dépensent les plus belles années de leur existence pour préparer dans la modeste carrière de l'enseignement, le cœur et l'intelligence des générations qui demain auront entre leurs mains, l'avenir de la province, l'avenir de notre race. Parlant au point de vue de l'Instruction primaire, je dis qu'il faut procéder prudemment pour opérer une réforme ; le gouvernement ne peut pas agir seul, il faut que les contribuables, il faut que les pères de famille s'occupent plus activement de cette brûlante

question qui les intéresse au suprême degré. Il faut que les administrateurs et les administrés s'entendent pour extirper sans pitié, le mal quand il existe, mais il faut garder ce qu'il y a de bon et travailler sans cesse à le rendre meilleur. Je connais assez l'esprit de nos populations pour pouvoir déclarer ici que quand les contribuables seront bien convaincus par les résultats obtenus, que chaque dollar dépensé pour l'instruction de nos enfants, est de l'argent bien placé et qui devra rapporter 100 p. c. à leurs familles et à leur province, ils feront sans lésiner les dépenses nécessaires pour toujours améliorer leurs écoles primaires. »

Le cinquantenaire de l'École normale Laval

Constitution des comités

Sixième séance, le 10 janvier 1907.

Quatrième réunion du comité exécutif à l'École normale Laval.

La séance est ouverte à 8.30 hrs, p. m., sous la présidence de M. C.-J. Magnan.

Sont présents : MM. J. Ahern, le Révd A. Caron, S.-E. Dorion, F.-X. Drouin, J.-N. Francœur, J.-D. Frève, le Révd J. Gignac, P. Goulet, A. Lesage, C.-J. Magnan, E.-A. Marier, G.-E. Marquis, Ed. Rousseau, T. Simard, N. Tremblay.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Ed. Rousseau, secondé par M. J. Ahern, propose que ce comité s'adjoigne un nouveau membre, M. Ernest Gagnon, premier professeur de musique et de solfège à l'École normale Laval. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'on procède à la formation de divers sous-comités qui sont ainsi composés :

Le sous-comité des invitations :—MM. J.-B. Morissette, Arthur Barbeau, E.-A. Marier, Th. Blais, L. Bergeron, P. Goulet, J.-N. Francœur et Antonio Lesage.

Le sous-comité des finances :—MM. Laurent Simoneau, J. Ahern, J.-D. Frève, et T. Simard.

Le sous-comité du programme :—MM. les abbés M. Gignac et A. Caron ; MM. F.-X. Drouin, G.-S. Vien, G.-E. Tanguay, C.-J. Magnan, Gustave Gagnon, Chs-A. Lefèvre, S.-E. Dorion et A. Lesage.

Le sous-comité de l'Historique :—MM. J.-B. Cloutier, Ernest Gagnon, Ed. Rousseau, C.-J. Magnan, N. Tremblay, et G.-E. Marquis.

A 10 heures la séance est levée.

Comme on le voit, l'organisation des fêtes progresse rapidement ; ce cinquantenaire sera probablement célébré en septembre prochain. Les normaliens de Laval se sont toujours fait un devoir de témoigner beaucoup de gratitude à leur *Alma-Mater*.

UNE IMPORTANTE DELEGATION

Le 18 janvier dernier, le comité exécutif du cinquantenaire, accompagné d'une nombreuse délégation, était reçu par l'honorable premier ministre de la province de Québec, accompagné de ses collègues. Nous reproduisons du *Soleil* du 18 janvier, le compte-rendu détaillé de cette démarche :

Les membres du cabinet provincial ont reçu, ce matin, une importante députation, à la salle du Conseil exécutif. Les honorables MM. Gouin, Turgeon, Weir, Tessier, Roy, Allard, Prévost et Kaine étaient présents. Une quarantaine de personnes formaient cette députation, la plupart des anciens élèves de l'École normale Laval, dont on se prépare à fêter le cinquantième anniversaire de la fondation. On remarquait : l'hon. A. Robitaille, député de Québec-Centre, l'hon. N. Garneau, M. C. L., Dr. Côté, député de St-Sauveur, C.-F. Delâge, député du comté de Québec, Dr A. Morisset, député de Dorchester, J.-Ed. Caron, député de L'Islet, D. Caron, député de Matane, Dr Fiset, député de St-Maurice, Dr Jobin, député de Québec-Est, A. Godbout, député de Beauce, M. C.-J. Magnan professeur à l'École normale et président du co-

mité exécutif du cinquantenaire. M. G.-S. Vien, inspecteur d'écoles, vice-président, M. Ant. Lesage, secrétaire, Dr M. Ahern, professeur à l'Université Laval, MM. les abbés A. Caron, assistant-principal, J. Gignac, professeur au Séminaire, Filteault, vicaire à St-Malo, MM. J.-B. Morissette, membre de la commission scolaire de Québec, G.-Em. Tanguay, architecte, Chs-A. Lefebvre, John Ahern, Ths Blais, Nérée Tremblay, J.-D. Frève, professeurs, Jos. Ahern et J.-N. Francœur, avocats, Frs Parent, P. Goulet, G.-E. Marquis et Maxime Côté, inspecteurs d'écoles, S.-E. Dorion, T. Simard, MM. A. Barbeau, E.-A. Marier, Ed. Rousseau, etc.

C'est l'hon M. Robitaille, député de Québec-Centre, qui a présenté la députation dans un discours fort approprié, reconnaissant les sacrifices du gouvernement pour améliorer le sort de l'École normale Laval, et reconnaissant aussi tout le bien accompli par elle. Il est convaincu que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour terminer l'œuvre qu'il a commencée en 1900.

M. C.-J. Magnan, président du comité exécutif du cinquantenaire, a présenté une requête demandant au gouvernement de bien vouloir parachever l'École normale Laval. Cette institution aurait besoin d'une école d'application plus vaste et mieux aménagée.

M. Magnan a fait allusion au projet du gouvernement d'établir des écoles techniques qui ne pourront produire tout le bien qu'on en attend, qu'en autant que nos écoles primaires pourront préparer notre jeunesse à cet enseignement technique.

Il rappelle qu'après avoir subi l'ennui de locataire pendant plus de quarante ans, l'École normale Laval n'a pu être installée définitivement chez elle qu'en 1900. A cette date le gouvernement a installé l'École normale sur le chemin Ste-Foy. Les anciens élèves lui en savent gré. Mais à cette époque, pour des raisons financières, on n'a pu doter l'École normale Laval d'une école d'application convenable. L'époque du cinquantenaire offrirait une heureuse circonstance au gouvernement pour parachever l'œuvre si bien commencée.

Comme le cinquantenaire coïncide avec le rajustement des subsides fédéraux, les anciens élèves de l'École normale Laval et les citoyens de la région de Québec sont convaincus que le gouvernement saura à cette occasion parachever cette institution.

M. Magnan a insisté surtout sur la nécessité de doter l'École normale Laval d'une école d'application qui devrait servir de modèle aux autres écoles primaires du pays. Il a reconnu que les primes accordées par le gouvernement aux municipalités qui bâtissent de bonnes écoles et les aménagent convenablement sont un encouragement puissant à faire des sacrifices dans ce sens, et le gouvernement en améliorant ses propres écoles, (chose qu'il n'a pu faire avant aujourd'hui, vu les ressources limitées à sa disposition), pourra avec orgueil offrir au reste du pays des types parfaits d'Écoles modèles.

L'hon. M. N. Garneau, M. C. L. appuie les remarques de M. Magnan. Comme citoyen de la région de Québec, il rend un éloquent témoignage au bien accompli par l'École normale dans la région de Québec. Il dit que la nombreuse députation présente, composée en grande partie d'anciens élèves, occupant et dans l'enseignement et dans les diverses professions des positions très honorables sont une preuve que l'École normale Laval a produit des résultats sérieux. Il reconnaît publiquement tout l'intérêt que le gouvernement porte à la cause de l'Instruction publique, particulièrement aux Écoles normales. M. Garneau dit que rien de plus pratique ne pourrait être fait qu'en pourvoyant l'École normale Laval d'une école d'application convenable.

M. Fiset, député de St-Maurice, appuie la requête des anciens élèves de l'École normale Laval, mais il veut qu'il soit bien compris que sa démarche ne pourra que lui être utile, lorsqu'il s'adressera au gouvernement pour favoriser l'Instruction publique dans la région des Trois-Rivières. Il espère bien qu'à leur tour les citoyens de Québec voudront bien l'appuyer lorsqu'il fera des démarches pour favoriser la région dont il est un des représentants.

L'hon. premier ministre prit ensuite la parole. Il reconnaît parfaitement le bien fondé des demandes sérieuses exposées par M. Magnan, le président du comité exécutif du cinquantenaire de l'École normale Laval. Il n'est pas en mesure de dire immédiatement si le gouvernement pourra, dès cette année, compléter l'École normale Laval d'une façon définitive. Mais il déclare à la grande satisfaction de la nom-

breuse délégation que cette démarche ne pourra que hâter la solution de cette question importante. M. Gouin rappelle que le gouvernement a déjà fait beaucoup pour l'École normale Laval, mais qu'il est bien décidé à compléter son œuvre dans un avenir prochain. « Soyez certains, dit-il, MM. les délégués, que le gouvernement ne laissera pas passer le cinquantenaire de votre *Alma Mater*, sans lui témoigner d'une façon tangible, l'intérêt qu'il lui porte. »

Les délégués se sont déclarés enchantés de leur entrevue avec le premier ministre et ses collègues.

BIBLIOGRAPHIE

SAMUEL DE CHAMPLAIN. *Fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France*. Histoire de sa vie et de ses voyages par N.-E. Dionne.

C'est le tome deuxième de la vie de Champlain que le Dr Dionne vient de publier. Ce nouveau volume contient 550 pages d'une lecture très intéressante.

Le livre de M. Dionne arrive fort opportunément, à la veille des grandes fêtes du 3^e centenaire de Québec.

Nous espérons que les maisons d'Éducation et les commissions scolaires sauront encourager cet ouvrage canadien, écrit avec le plus grand souci de la vérité historique.

VIE DE SAINT FRANÇOIS SOLANO, *de l'Ordre des Frères Mineurs, Apôtre de l'Amérique méridionale, 1549-1610*, par le Père Ange-Marie Hiral, O. F. M. Imprimerie Desclée, de Brouwer et Cie, Lille.

Vie d'un Missionnaire et d'un Saint. (lisons-nous dans la *Revue du Tiers-Ordre*), elle a tous les attrait des aventures avec leurs situations désespérées qui captivent l'imagination, la jettent dans une curieuse perplexité, et la rendent impatiente de devancer les pages pour connaître le dénouement. Elle a, par la variété des scènes, toute l'allure d'un roman, avec cet avantage cependant qu'elle est un récit vrai. Ce n'est pourtant pas seulement l'histoire d'un voyageur, c'est celle d'un missionnaire et d'un Saint ; aussi, au milieu des tempêtes et des naufrages, des abandons et des tremblements de terre, il y a l'action divine dans l'âme du héros d'abord, puis autour de lui, par les miracles et les fruits de son apostolat. Tout ce que peuvent désirer l'imagination, l'intelligence et le cœur se trouve réuni dans cette intéressante vie de saint François Solano : aussi d'avance sommes-nous assurés de la faveur qu'elle obtiendra auprès de nos lecteurs.

Cette vie a été écrite par le Père Gardien du Couvent des Franciscains de Québec ; dédiée à Monseigneur l'Archevêque de la Vieille Capitale, elle porte en tête une lettre très encourageante de Sa Grandeur à l'auteur ; enfin imprimée dans l'un des meilleurs ateliers du monde, avec de nombreuses gravures, toutes parfaitement appropriées et qui nous transportent sur les lieux, tout près des objets décrits, cette nouvelle vie de saint François Solano se présente sous les meilleurs auspices.

ALCOOL ET ALCOOLISME.—*Causeries sur l'Intempérance*, par Edmond Rousseau. C'est la quatrième édition d'un livre aussi utile qu'intéressant.

M. Rousseau mérite plus que des félicitations de convenance ; il a droit à la sincère reconnaissance de ses compatriotes.

Son ouvrage, enrichi de nombreuses gravures, est le fruit d'un travail méthodique et consciencieux. Il est d'une lecture agréable, et porte la conviction dans les esprits.

Des lettres très élogieuses de la part de Son Excellence le délégué apostolique, de S. G. Mgr Bégin et du Dr Brochu sont placées en tête du volume. Chaque chapitre se termine par un résumé et un problème à résoudre. Nous recommandons particulièrement l'ouvrage de M. Rousseau au personnel enseignant et aux commissions scolaires.

Très bien illustré et joliment relié, *Alcool et Alcoolisme* devrait être distribué comme livre de récompense dans les pensionnats et les écoles.

Almanach des cercles agricoles de la province de Québec (14e année). J.-B. Roland et Fils, éditeurs.

Jolie brochure rédigée avec bon goût et remplie de notions utiles pour les agriculteurs.

L'HISTOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU par l'abbé J.-B.A. Allaire, curé de Saint-Thomas d'Aquin, Qué.

L'ouvrage forme un volume de luxe, d'une lecture très attachante. Il est imprimé sur beau papier glacé et comprend 600 pages. Trente de celles-ci sont illustrées de gravures bien réussies. M. l'abbé Allaire a droit aux félicitations de ses compatriotes pour le livre vraiment canadien qu'il vient de publier. Pour mener à bonne fin un travail de ce genre, l'auteur a dû s'imposer un travail de bénédictin.

L'histoire de la paroisse est complète tant au point de vue civil que religieux. Les événements de 1837 dans la localité ont reçu une attention particulière. Six chapitres leur sont entièrement consacrés, et que de détails inédits s'y rencontrent !

Plus de cent familles ont leur histoire dans ce livre.

Tout y est documenté avec soin. Les renseignements historiques abondent dans le livre de M. l'abbé Allaire.

Pour se procurer le volume, on pourra s'adresser directement à l'auteur, et lui en expédier le prix par mandats payables à Saint-Hyacinthe, par chèques payables à Saint-Hyacinthe ou à Montréal, à ou par argent et timbres-postes sous enveloppes enregistrées.

| | |
|----------------------------------|--------|
| Prix : Broché | \$1.50 |
| Relié demi-toile | 1.80 |
| Pour frais de port ajouter | .20 |

ADRESSE :

M. l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE,
Saint-Thomas-d'Aquin,
Près Saint-Hyacinthe,

Qué.

Correspondance

Réponse à M. A. A., *Institutrice* : 1° « Les Règlements refondus du Comité catholique » (1906), dernière édition, disent, page 21, article 70 : « Les commissions scolaires doivent fournir le combustible nécessaire pour chauffer les salles de classe et les autres pièces de leurs maisons d'école à l'usage des élèves et des instituteurs ou institutrices. » 2° Les écoles sont ouvertes du 1er lundi de septembre au dernier jour de juin, moins les jours de congés prévus par les articles 17 et 18 des *Règlements refondus*, page 15.

Réponse à M.-Lse C. : Les deux écritures : *verticale* et *penchée* sont autorisées par le Comité catholique.

Au Lac St-Jean

(1ère Causerie)

Cette belle et fertile région est reliée à Québec par l'importante voie ferrée *Le Québec et Lac Saint-Jean*.

Cette riche région forestière et agricole dont le Lac Saint-Jean occupe le centre, a subi depuis un quart de siècle un merveilleux changement. Avant la construction du chemin de fer cette vaste contrée comptait à peine quelques centaines d'habitants ; aujourd'hui elle attire de nombreux colons et son agriculture et son industrie se développent à vue d'œil. Elle a une étendue de 31,000 milles carrés et con-

tient près de vingt millions d'acres de terre propre à la colonisation. Elle est près de trois fois plus grande que la Belgique, dont la superficie ne dépasse guère 11,000 milles. Au point de vue de l'agriculture et de l'industrie, cette contrée est destinée à devenir une seconde Belgique, dont la population dépasse six millions, tandis que la région du Lac Saint-Jean, trois fois plus étendue, ne compte encore que cinquante mille habitants.

Ce district est situé dans la partie la plus avantageuse de la zone tempérée. La meilleure partie, celle qui avoisine le lac, se trouve entre le 48^{ème} et le 49^{ème} degrés de latitude nord ; c'est exactement la latitude de la banlieue de Paris.

Faisons-nous un devoir de faire connaître à la jeunesse les ressources immenses de notre belle province de Québec.

Louis XVI, Marie-Antoinette et la révolution de 1789 (1)

Au XX^e siècle, le plan des conspirateurs du maçonnisme international—devenus de plus en plus libres dans leurs actions—s'élargit de plus en plus. Il englobe la Russie, l'alliée de la France, qui jusqu'en ces derniers temps chrétienne encore dans la masse du peuple et au sommet du pouvoir, était restée réfractaire à la Révolution, à ses principes, à ses « conquêtes ». Aujourd'hui on voit la Russie descendre rapidement la pente qui la mène aux abîmes. Et quels sont les applaudissements qui saluent l'œuvre des conspirateurs juifs, anarchistes, socialistes, révolutionnaires et le travail des Loges ? Ce sont les applaudissements de toute la presse anglaise, protestante, et inféodée au maçonnisme mondial.

*
**

DEUX DEVISES MAÇONNIQUES

Mais revenons à la Révolution française.

La *Révolution*—c'est plutôt le nom qu'il faudrait lui donner—a commencé par la France, parce que d'après le plan maçonnique international, il importait de détruire tout d'abord les *Lys*. La devise secrète des Loges de France, le signe de ralliement était double : ECR... L'INF... L... P... D... Ces devises sont restées légendaires et sont absolument acquises à l'histoire. La première est due au F... AROUET (dit de VOLTAIRE), initié à 32 ans, en 1726, selon son F... et ami Condorcet, aux Loges anglaises, pendant son exil en Angleterre, et affilié solennellement à la Loge des *Neuf Sœurs* de Paris, le 7 août 1778.

Cette illustre canaille de Lettres, l'un des coquins les plus immondes que la terre ait produits et qui mourut d'une mort de damné, en proie à une soif infernale, buvant son urine. (historique)—avait écrit, le 11 décembre 1764, à son F... et ami Damillaville, une lettre publiée depuis avec enthousiasme dans la *correspondance* de l'ignoble auteur de la *Pucelle* :

« La Religion chrétienne est une religion infâme, une hydre abominable, un « monstre qu'il faut que CENT MAINS INVISIBLES PERCENT... ÉCRASONS L'INFÂME ». C'était le mot d'ordre déjà adopté alors en Loges !... »

*
**

En 1881, le F... de Lanessan, Ministre de la République française et maçonnique de France, complétait le cri du F... Arouet en s'écriant en Loges, comme député « orateur » du « Grand Orient ».

« — Oui, nous devons écraser l'Infâme ; mais l'Infâme ce n'est pas le *cléricisme* ; L'INFÂME C'EST DIEU ! » (*Monde maçonnique* de Paris, Recueil secret) No du

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier de 1907.

mois d'avril 1881, page 503. Cité dans le *Rapport parlementaire* de Louis Prach, député de Paris, sur la *Pétition contre la Franc-Maçonnerie*, page 79. (1)

*
*
*

LE CONVENT DE 1782

Le fait du premier *Convent* international et maçonnique de juillet 1782 à Wilhemsbad est prouvé historiquement, d'une façon irréfutable dans le célèbre ouvrage des Deschamps et de Claude Janet : les *Sociétés Secrètes et la Société Moderne*.

Ce *Convent* eut lieu sur la convocation officielle secrète du F. . . duc de Brunswick. Il y vint des délégués de toutes les Loges d'Europe, d'Amérique et même des confins de l'Asie. Il avait pour but d'amener une « entente cordiale » en vue d'une « action commune »—absolument comme les derniers *convents* internationaux tenus à Paris, Amsterdam, Anvers—de 1902, 1903, 1904 :

Le F. . . Adam Weishaupt s'empara de la direction occulte du « *Convent* » de 1782. Cela résulte des documents historiques cités par les auteurs des *Sociétés secrètes et la Société moderne* (tome II, pages 103—109) qui reproduissent notamment le texte authentique que des *Rapports secrets* des FF. . . « Illuminés », envoyés à ce *Convent* par le F. . . Weishaupt, rapports saisis en 1786, lors de la découverte du complot des FF. . . *Illuminés*, en Bavière. Cette découverte et d'autres encore donnèrent lieu à un procès célèbre dans l'histoire du temps. Les *Ecrits originaux des FF. . . Illuminés* furent publiés en 1786-1787, à Munich, par ordre du gouvernement bavarois et sont actuellement encore déposés aux archives de Munich.

(A suivre)

L. HACAULT.

Histoire du Canada

Principaux faits politiques et religieux

Deuxième époque (suite)

1648 à 1680

- 1648 et 1649—Destruction des Hurons par les Iroquois.
- 1653—Arrivée de la Sœur Marguerite Bourgeoise à Montréal.
- 1657—Le Canada érigé en vicariat apostolique.
- " —Mademoiselle Mance fonde l'hôpital de Montréal.
- 1658—D'Argenson fait la paix avec les Iroquois.
- 1659—Arrivée de Mgr de Laval, 1er évêque de Québec.
- 1660—Dévouement de Dollard.
- 1662—Difficultés entre l'évêque et le gouverneur au sujet de l'eau-de-vie.
- 1663—Mgr de Laval fonde le Séminaire de Québec. Conseil Souverain.
- " —Tremblement de terre.
- " —De Mézy. Population de la N.-F. : 2,500. Québec seul, 800.
- 1665—Québec érigé en paroisse.
- 1665—Talon, 1er intendant.
- " —Arrivée du Régiment de Carignan.
- 1668—Fondation du petit Séminaire de Québec, et d'une école industrielle, à Saint-Joachim, par Mgr de Laval.
- 1672—Arrivée de Frontenac. Erection du fort Cataracoui, aujourd'hui Kingston.
- 1674—Québec érigé en évêché.
- 1677—Découverte du Mississipi par Ls Joliette et le P. Marquette.
- 1678—De La Salle construit des vaisseaux sur les lacs Ontario et Erié.

(1) Paris 1905. Un vol. in-douze. Hardy et Bernard, éditeurs, 80 rue de Bondy : 3 francs 50 c.

La réforme de l'orthographe

Le Bulletin du Parler français au Canada (livraison de janvier), signale un article reproduit dans *L'Enseignement Primaire* de décembre 1906. Cet article, qui est de M. Faguet, traite de la *Réforme de l'orthographe*.

Le Bulletin publie une longue liste de travaux sur le même sujet parus depuis celui de M. Faguet.

Cette liste est intéressante, mais le *Bulletin* admettra que, pratiquement parlant, la question n'a pas fait un pas depuis juillet 1906.

Le Bulletin dit : « Dans le cours du mois de décembre 1906, le Conseil supérieur a dû se réunir et de nouveau le rapport de la Commission a dû lui être soumis. Au moment où nous écrivons, le rapport des délibérations ne nous est pas parvenu. »

Nous aussi, au moment où nous écrivons, le rapport des délibérations ne nous est pas parvenu.

Librairie classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec, a constamment en magasin tous les livres classiques en usage dans les écoles de la Province ; catalogue adressé sur demande.

Classiques des Frères du Sacré-Cœur.—Cette librairie vient de conclure des arrangements avec la procure des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska pour un dépôt de livres à Québec. Les membres du corps enseignant sont donc assurés de pouvoir se procurer ces livres quand ils le désireront.

Connaissances usuelles : par le professeur N. Tremblay. Ce livre ne paraîtra qu'en janvier prochain. Les commandes reçues depuis septembre, seront remplies aussitôt.

Méthode de comptabilité agricole : par le prof. O.-E. Dalaire. Ce livre a été approuvé à la dernière réunion du conseil de l'Instruction publique et est en vente chez tous les libraires. Les instituteurs et les institutrices sont priés de s'adresser aux libraires pour se le procurer ; cet ouvrage n'est pas donné par le Département d'Agriculture. Prix 25 cts ; par la poste 28 cts ; à la douzaine \$2.50.

L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique aux Brevets de capacité, à l'École normale et aux écoles Intermédiaires et Supérieures, par le prof. C.-J. Magnan. Conformément au Nouveau Programme d'Études. Ce nouveau livre, édité par la Cie J.-A. Langlais & Fils, paraîtra en janvier 1907. Commandez d'avance.

Hygiène, par le Docteur Paradis.—L'éloge de ce livre n'est plus à faire. La balance de l'édition est la propriété de La Cie J.-A. Langlais & Fils : prix, 40 cts : par la poste 45 cts.

Bancs d'écoles.—Les municipalités qui ont besoin de bancs et pupitres trouveront l'article qu'il leur faut, en s'adressant à notre librairie. Nous recommandons cependant de faire les commandes d'avance, car il faut au moins trois semaines pour en faire la livraison, vu la grande demande actuellement.

Cartes géographiques et globes terrestres.—Nouvelle importation justement reçue. Grand choix et prix modérés.

Livres de récompense.—Nous invitons les collèges et les couvents à nous adresser leur commande de livres de prix à bonne heure. Consultez notre catalogue et voyez nos prix de vente. Afin de pouvoir donner plus grande satisfaction à notre nombreuse clientèle, ces livres seront reçus *fin de mars*. Notre importation sera considérable, de sorte que nous pourrons donner satisfaction à tout le monde. Vu le prix très modéré auquel nous vendons les livres de récompense, nous prévoyons une grande augmentation de vente dans cette spécialité. Demandez notre catalogue.

ORGANISATION ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA

Un supplément traitant de *l'Organisation Ecclésiastique du Canada* a été ajouté au manuel : ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. N. B.—Le supplément se vend avec le manuel sans frais additionnels.